

RAPPORT D'ACTIVITE

2025

80 ans
Unaf • Udaf • Unaf





LE MOT DU PRÉSIDENT

Le 30 juin 2025, nous avons fêté le 80ème anniversaire de l'Udaf de la Gironde.

L'Assemblée Générale et tous les événements associatifs qui ont émaillé l'année 2025 ont été l'occasion de rappeler les missions qui lui ont été confiées par le Gouvernement Provisoire de la République : représenter toutes les familles, défendre leurs intérêts matériels et moraux, donner avis aux pouvoirs publics et gérer des services familiaux.

Cet anniversaire a ainsi été l'occasion de poser un regard sur le chemin parcouru par l'Udaf de la Gironde depuis le 14 septembre 1945, date de son agrément. L'Udaf regroupait alors 14 associations familiales et 2 574 familles. Aujourd'hui ce sont 72 associations familiales regroupant environ 9900 familles qui adhèrent à l'Udaf.

Au cours de ces années, l'Udaf a su s'adapter aux évolutions familiales et sociales en proposant de nouveaux services et en adaptant son action. Ainsi, la P'tite Pause inaugurée en mai 2025 dans le quartier des Aubiers constitue-t-elle une réalisation particulièrement innovante en matière de répit parental et de sobriété (par les partenariats qu'elle mobilise). Le soutien à la parentalité constitue désormais un des axes prioritaires de notre action. En témoigne aussi la diversité des activités proposées sur ce thème.

L'élaboration du projet associatif et son adoption ont été l'occasion à la fois de s'ancrer dans notre identité associative et familiale, de conforter notre dynamique mais aussi et surtout, en revisitant nos valeurs et nos principes d'action, de les faire vivre en renforçant la synergie et la solidarité inter-associative et en confortant dans notre gouvernance le rôle de la Conférence des Mouvements.

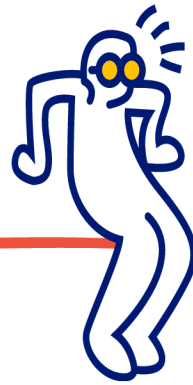
Les évolutions de nos valeurs et principes d'action du projet associatif, les modifications éthiques de nos statuts, le principe d'agir de manière socialement responsable témoignent de la volonté de tous les acteurs de l'Udaf d'agir ensemble selon les principes démocratiques qui la fondent au service de toutes les familles de Gironde.

SOMMAIRE

- 1** Temps forts p.5
- 2** Vie institutionnelle p.11
- 3** Donner avis p.16
- 4** Représenter les familles p.18
- 5** Développement associatif p.20
- 6** Pôle action familiale, animation institutionnelle et innovation p.22
- 7** Pôle protection p.36
- 8** Pôle support et services p.45
- 9** Annexes p.50



TEMPS FORTS



UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXCEPTIONNELLE !

Le 27 juin, l'**Udaf33 a fêté ses 80 ans**, lors d'une journée festive, dans le cadre remarquable du musée de l'Assurance Maladie à Lormont.



Une journée également placée sous le signe de la famille puisque **7 médailles de l'enfance et des familles ont été remises** ce jour-là en présence de nombreuses personnalités, dont Monsieur Bakhti, Préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du Préfet de la région Nouvelle Aquitaine.



Un **temps formel** avec la tenue de l'Assemblée Générale au cours de laquelle une modification du règlement intérieur a été adoptée, conduisant notamment au passage de 40 à 32 membres composant le Conseil d'Administration.



Une journée sous le signe de la **mémoire** avec une magnifique exposition retraçant les origines et l'histoire de l'Udaf.



Flasher pour
découvrir
l'exposition



Un **temps de partage** avec la présence de salariés, d'administrateurs, d'associations, de partenaires et de familles.



Un **temps de découverte** avec la visite guidée du Musée National de l'Assurance Maladie, retraçant l'histoire de cette institution depuis sa création.

Un **temps festif** avec la ponctuation de l'événement par la déclamation d'un slam créé à l'occasion de l'anniversaire de l'Udaf33 et l'intervention d'un artiste de stand up.

Flasher pour lire le slam



Retrouvez en annexe, tous les Présidents de l'Udaf33 depuis sa création.

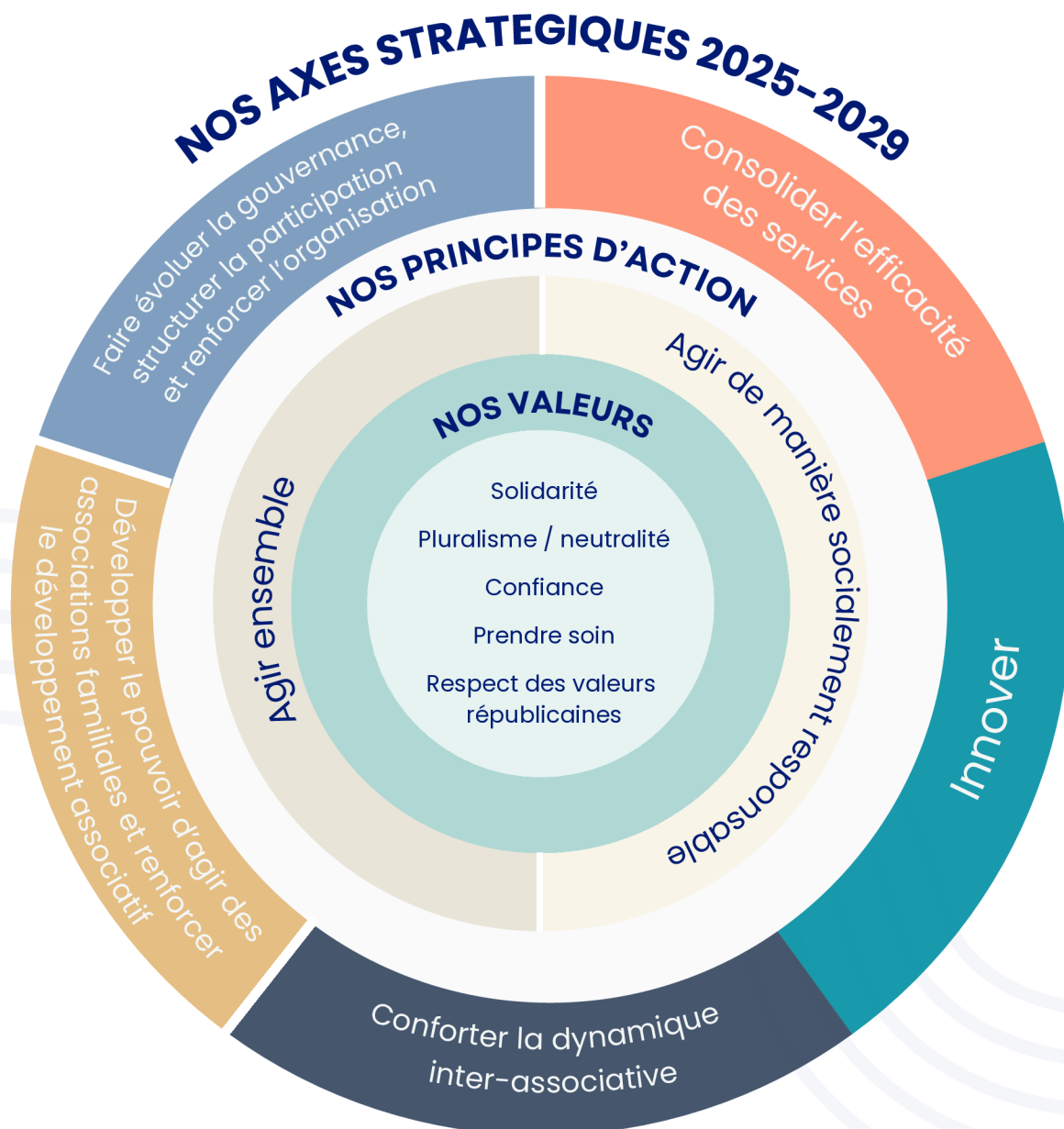


PRÉSENTATION DU PROJET ASSOCIATIF



Flasher pour
retrouver le projet
associatif de l'Udaf

Lors de l'Assemblée Générale, le nouveau projet associatif 2025-2029 de l'Udaf33 a été dévoilé. Il est le fruit d'un travail collectif mobilisant les différentes composantes de l'Udaf de la Gironde, dans une volonté affirmée de continuité, de cohérence et d'ouverture.



INAUGURATION DE LA GARDERIE SOLIDAIRE "LA P'TITE PAUSE"

L'Udaf de la Gironde a inauguré « **La P'tite pause** », sa première garderie solidaire, située dans le quartier des Aubiers à Bordeaux. Ce dispositif a accueilli les premiers enfants le 18 janvier 2025 et a été inaugurée en présence de **Fannie Le Boulanger**, Adjointe au Maire de Bordeaux en charge de la politique de la ville, de la petite enfance et de la parentalité, ainsi que de **Jean-Louis Haurie**, Président de l'Udaf33. De nombreux partenaires institutionnels, professionnels et familles étaient également réunis pour célébrer cette ouverture.



A savoir !

« La p'tite pause » peut accueillir 12 enfants âgés de 0 à 6 ans pour favoriser le répit parental. Ce dispositif d'accueil s'adresse en priorité aux familles monoparentales, aux familles ayant un enfant en situation de handicap, ainsi qu'à toute famille souhaitant bénéficier d'un temps de répit.

Pour en savoir plus sur la P'tite pause, rendez-vous à la page 27.

RÉORGANISATION DES SERVICES DU PÔLE PROTECTION



Afin d'améliorer l'efficacité et la qualité de ses interventions, il a été nécessaire pour l'Udaf33 de repenser l'organisation de ses services. Cette réorganisation a été motivée par un audit de nos outils métier (UniT et Magis). Les retours externes et internes soulignant des points d'amélioration nécessaires en termes d'accessibilité, de réactivité, de qualité de l'accompagnement, de coordination interne, et de charge de travail.

L'ambition majeure de cette réorganisation est de replacer la personne protégée au centre du dispositif.

Les objectifs cibles visent à renforcer le cœur de métier des mandataires, à développer la transversalité entre les services et à améliorer la proximité territoriale.

Le plan de déploiement a suivi un calendrier progressif tout au long de l'année 2025, débutant par une phase de communication aux équipes, suivie de la nomination des conseillers techniques, du déménagement physique des collaborateurs, et d'un programme d'accompagnement continu pour les assistants.

A savoir !

Principales évolutions :

- Territorialisation sur 4 territoires et mixité des portefeuilles.
- Création d'un nouveau métier transverse : conseiller technique.
- Intégration de missions des fonctions supports dans les équipes MJPM avec une logique d'1 assistant pour 2 délégués.
- Regroupement des services GED / Accueil.
- Déménagement dans les locaux.

VIE INSTITUTIONNELLE



CONFÉRENCE DES MOUVEMENTS

Un espace pour faire vivre le collectif des associations familiales.

La Conférence des mouvements est un espace dédié aux associations familiales adhérentes de l'Udaf. Elle a été pensée comme un lieu spécifique leur permettant de se rencontrer, d'échanger et de s'impliquer pleinement dans la vie du mouvement familial. C'est également une instance de consultation permettant d'éclairer les réflexions et décisions du Conseil d'administration sur des sujets majeurs.



Le mot de **Line Hénard**, nouvelle Présidente

« Une grande partie d'entre nous a consacré du temps et de l'énergie à réfléchir et proposer un projet associatif pour les années 2025 à 2029.

- Une année est déjà écoulée.
- Trois temps de travail ont permis de constater la nécessité d'échanger et de travailler ensemble sur vos problématiques et inquiétudes de terrain.

Il convient de poursuivre dans ce sens et plus encore, en gardant comme point de mire l'axe 3 du projet "**conforter la dynamique inter-associative**" qui est à la fois une nécessité et une réponse. »

Conférence HCFEA : les enjeux de la restauration scolaire

L'Udaf de la Gironde a organisé une conférence avec Hélène Périvier, Présidente du HCFEA sur les enjeux de la restauration scolaire en France, analysant ses dimensions nutritionnelles, éducatives, organisationnelles et financières, tout en révélant des disparités territoriales marquées.

Elle a insisté sur la nécessité d'obtenir des données fiables pour mieux appréhender les réalités locales et promouvoir des politiques plus équitables.



Retrouvez la présentation du rapport du HCFEA

Accédez au rapport complet du HCFEA



Présentation du diagnostic social

Le 18 mars, une conférence organisée par la conférence des mouvements a permis aux associations de découvrir le diagnostic social du département, présenté par la Caf de la Gironde, mettant en lumière les réalités sociales locales (précarité, logement, petite enfance) pour éclairer leurs actions.



Retrouvez la présentation du diagnostic social

En 2026, l'Udaf de la Gironde renforcera la dynamique collective du réseau associatif familial en structurant les échanges, valorisant les enjeux locaux et favorisant les coopérations, avec le déploiement d'outils comme un agenda partagé et une carte interactive pour améliorer la visibilité des actions.

LES COMMISSIONS

La commission de contrôle

Il s'agit d'une instance qui a pour mission d'étudier la conformité aux dispositions légales ou statutaires des dossiers qui lui sont soumis : demandes d'associations souhaitant adhérer à l'Udaf, dossiers des bénévoles souhaitant devenir administrateur, etc.

La commission de contrôle s'est réunie 7 fois en 2025 :

- Suivi des listes d'adhérents
- Suivi du règlement des cotisations
- Modification du Règlement intérieur de l'Udaf33
- Dossiers de candidature des administrateurs et associations.



La commission technique

La commission financière est composée du trésorier et du trésorier adjoint, de membres de la direction ainsi que du chef de service comptabilité. Elle a pour mission d'assurer le suivi des questions financières sur l'ensemble des services de l'association.

En 2025, elle s'est réunie à deux reprises, notamment dans le cadre de l'arrêté des comptes et de l'élaboration du budget prévisionnel.

La commission de la Médaille de l'enfance et des familles

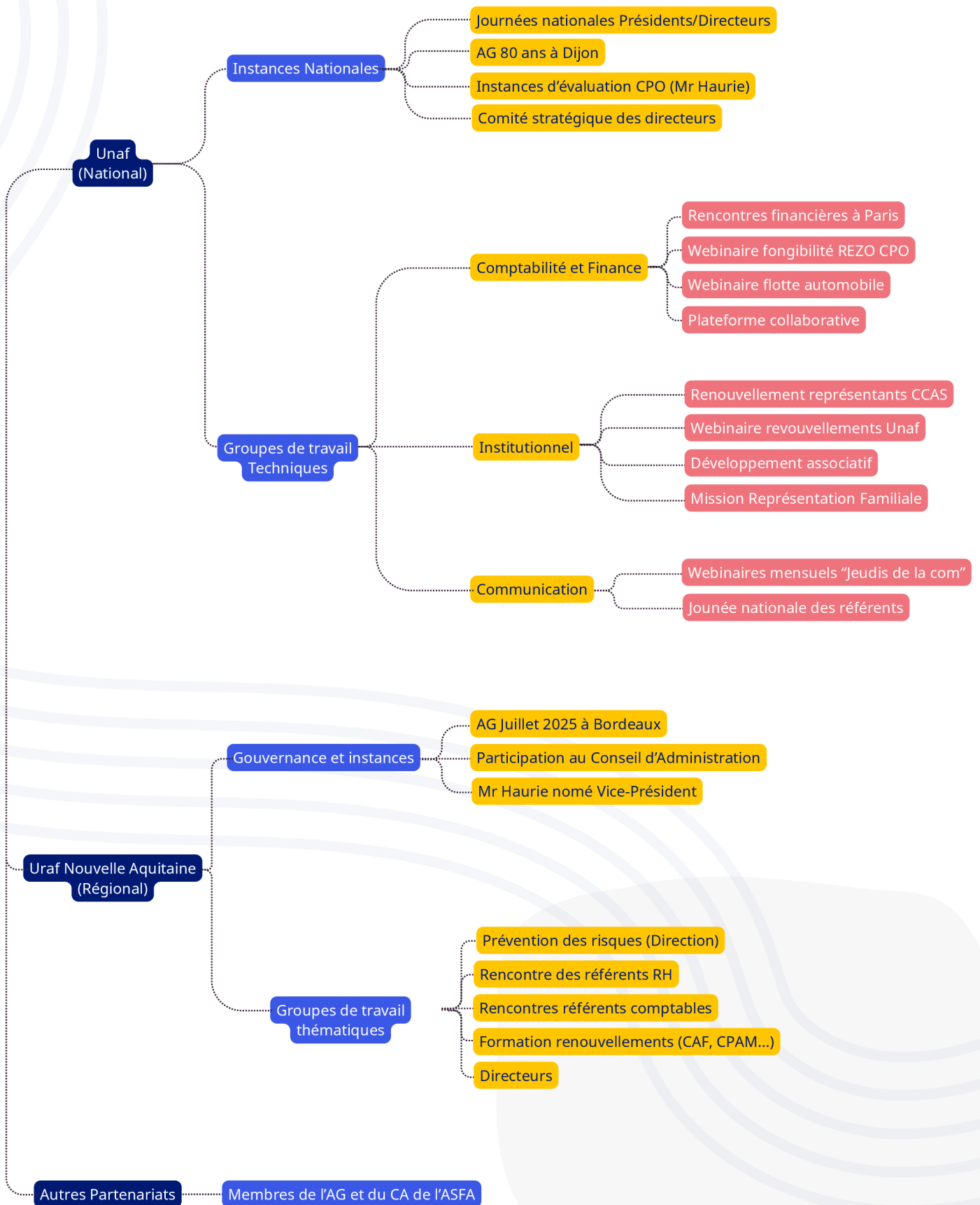
La médaille de l'enfance et des familles est une distinction honorifique récompensant les parents de quatre enfants ou plus, les parents ayant élevé dignement un ou plusieurs enfants dans un contexte familial, social ou économique particulièrement difficile, ainsi que les bénévoles et professionnels engagés pour les familles. La médaille est attribuée par le Préfet après publication d'un arrêté préfectoral.

La commission (composée de 3 administrateurs et du directeur) examine les dossiers, mène une enquête par l'intermédiaire d'un représentant familial ou d'un membre de la commission, puis transmet son avis à la préfecture.

- La commission a instruit **11 dossiers de familles ou de bénévoles**, 7 médailles ont été remises au cours de l'AG de l'Udaf
- 12 dossiers sont en cours d'instruction pour la promotion 2026.



L'INSCRIPTION DANS LE MOUVEMENT FAMILIAL RÉGIONAL ET NATIONAL



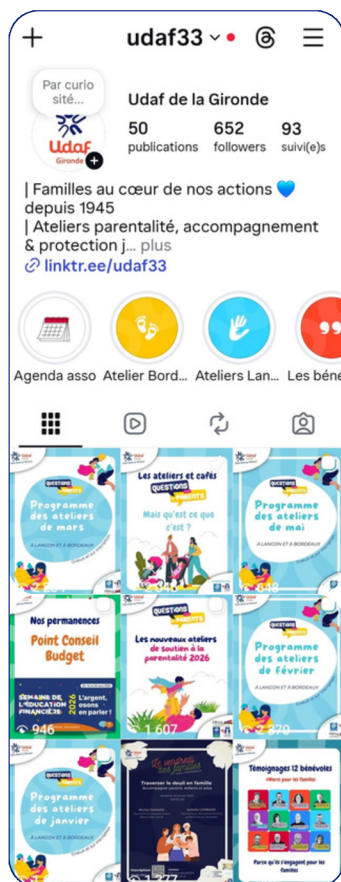
LA COMMUNICATION

L'objectif de la communication de l'Udaf33 est d'être visible là où se trouvent les familles, les partenaires et les institutions, tout en affichant une image de marque claire et attractive. C'est pourquoi le service communication s'adapte de façon régulière pour porter efficacement les messages et les actions de l'Udaf et de l'Unaf.

Cette année, le service communication a été particulièrement sollicité pour l'organisation des 80 ans de l'Udaf33. Temps de recherche d'articles dans les archives du journal Sud-ouest, tri des archives de l'Udaf, mise en page, rencontre des associations, rédaction d'articles, création d'une page dédiée sur le site de l'Udaf33, préparation de l'événement, réalisation d'une exposition retraçant les événements marquants de ces 80 ans, mais également la promotion de l'anniversaire sur les réseaux sociaux avec la mise en valeur des associations....

Par ailleurs, le service communication a assuré la continuité de la communication tout au long de l'année en partageant événements externes et internes :

Séminaires, participation à des forums, ateliers parentalité, brève des salariés, campagne « Merci pour les familles », p'tits déj des parents, PCB, Promeneurs du Net Parentalité, PIST33, vie de l'Udaf et du réseau Unaf-Uraf-Udaf.



Notre page
instagram



Quelques chiffres

Linkedin	• 164 articles • + 617 abonnés
Facebook	• 150 post et story • 1610 followers (abonnés) • 123 950 vues
Instagram	• 42 publications • 392 story • 40 546 vues
Site internet + lettre électronique de l'Unaf	• 39 articles d'actualités

Suivez-nous

Instagram



Facebook



Linkedin

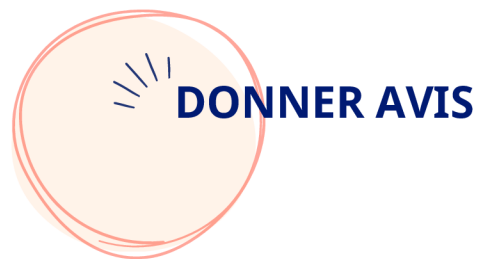


Youtube



DONNER AVIS





Les rencontres de la Présidence

Outre les nombreux déplacements liés à ses représentations départementales, régionales et nationales (CESER, HCFEA, CCNE, Unaf), le Président a initié ou répondu à de nombreuses demandes de rencontres avec des responsables politiques, d'institutions ou d'associations, notamment :

- Préfet de la Gironde
- Elus locaux et conseillers départementaux
- Responsables associatifs

Il a également participé à différentes actions :

- Définition commune de l'accueil occasionnel avec l'ACCEP
- Protection de l'enfance (Uraf, Conseil départemental...)
- 80ème anniversaire de la Sécurité Sociale (CESER, FNOSS...)
- Audition au Sénat (PLFSS - budget de la branche famille)

Les travaux de la Présidence



Statut et règlement intérieur de l'Udaf :

Avec le concours de la Direction et du Conseil d'Administration, la poursuite du "toiletage" des statuts et du règlement intérieur de l'Udaf33 a été poursuivie avec l'objectif de garantir un fonctionnement éthique des instances de l'Udaf.

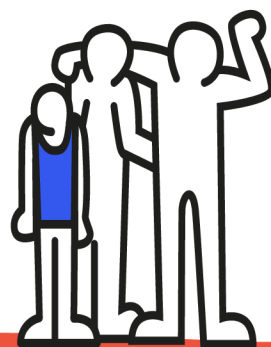
Travaux Uraf :

Le changement de gouvernance à l'Uraf a amené un fonctionnement renouvelé de ses instances et une réflexion sur le projet associatif qui se concrétisera au cours de l'année 2026. Le président de l'Udaf33 a accepté la vice-présidence de l'Uraf et l'implication dans la stratégie de mutualisation régionale.

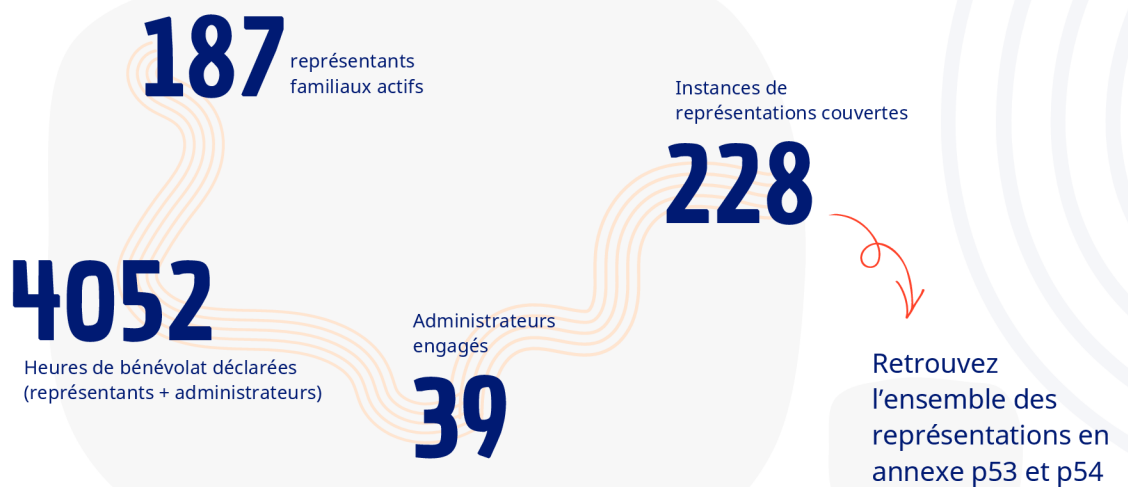
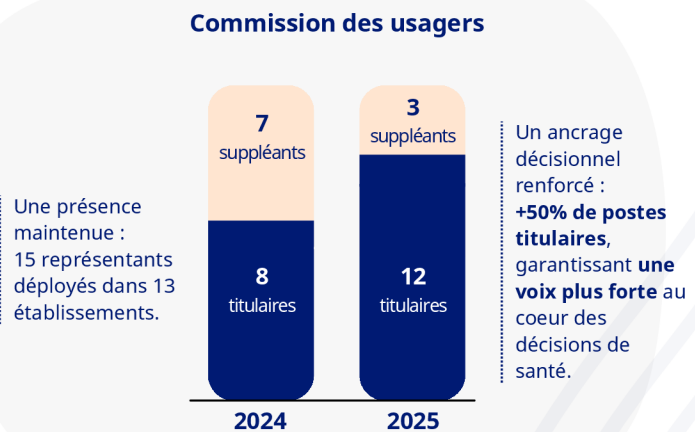
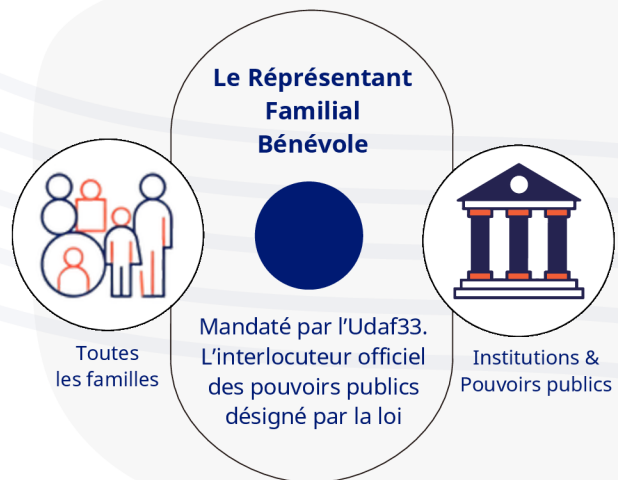
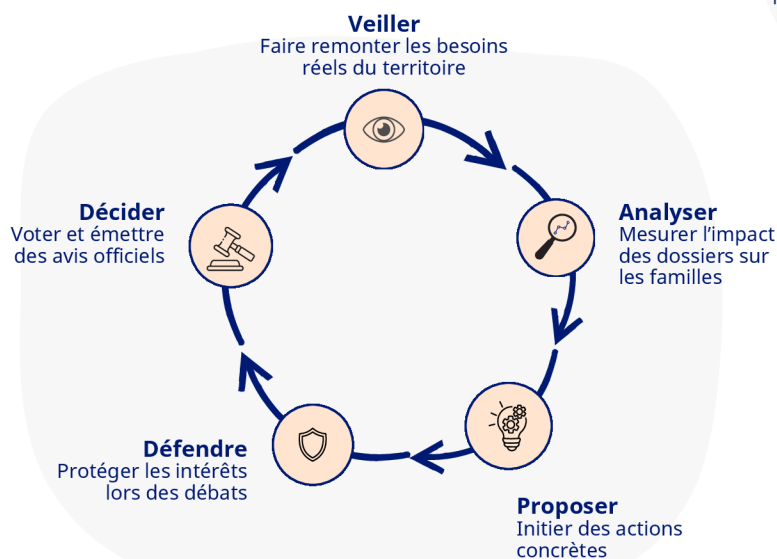
80ème anniversaire :

Le 80ème anniversaire de l'Udaf33 et de l'Unaf, mais aussi de la Sécurité Sociale, a été l'occasion de valoriser l'action de l'Udaf33 auprès des Pouvoirs Publics (Préfet, Elus...) mais aussi dans d'autres lieux (Conseil Régional, CESER...) et auprès d'autres Udaf (Dordogne).

REPRÉSENTER LES FAMILLES

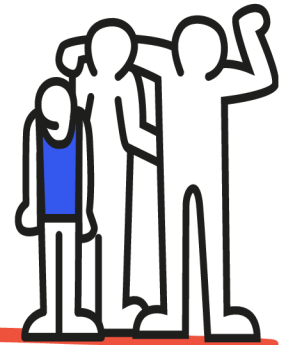


LA REPRÉSENTATION DES FAMILLES



Perspectives 2026 : poursuite intensive de la campagne de recrutement (CCAS) + renouvellement de la délégation Udaf au sein des organismes de Sécurité Sociale.

DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF



Dans le cadre de l'animation de son réseau associatif, l'Udaf de la Gironde soutient, par divers moyens, les besoins et demandes de ses associations. Cela peut prendre plusieurs formes dont :



DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF



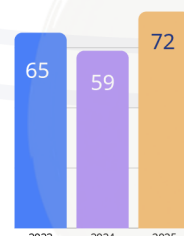
Hébergement et Mise à disposition de locaux

Siège Udaf 33 : Association Enfance et Familles d'adoption - EFA 33 (Siège social, courrier et réunions).

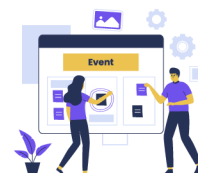
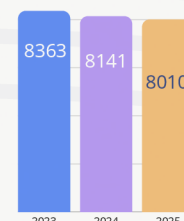
Libourne : Installation de l'ALSP (Association Libournaise de Services aux Personnes).

Territoires (Langon & Libourne) : Bureaux et salles pour rencontres associatives, groupes de paroles et permanences associatives.

Nombre d'associations adhérentes



Nombre de familles adhérentes



Événements et Formations

Journées d'information : Accueil de formations thématiques (APF France Handicap sur l'emploi des personnes handicapées).

Rencontres territorialisées : Animation de la vie associative au plus près des besoins locaux.

Soutien Technique et Expertise

Aide à la comptabilité : Soutien au montage de dossiers de subventions (Kfé des familles).

Information & Conseil : Accompagnement des associations dans leurs besoins spécifiques.



Soutien de l'Udaf 33 au réseau associatif



Développement et Animation du Réseau

Nouvelles adhésions :

- 14 nouvelles associations agréées en 2025 suite à l'agrément de la Fédération Départementale des ADMR et de 2 associations en 2024.

Prospection et Liens :

- **Contacts** avec des associations associées : REPA, Contact... pour leur proposer de devenir membre actif. Cela ne s'est pas concrétisé en 2025, mais les liens sont maintenus pour une possible évolution future.
- **Rencontres** avec « L'Association Pour l'Innovation en Matière d'Intégration » (APIMI), « La petite fille aux allumettes », « Le comptoir des graines - Ecole des Parents et des Educateurs (EPE33) ».

PÔLE ACTION FAMILIALE,
ANIMATION INSTITUTIONNELLE,
INNOVATION



Depuis 2006, l'Udaf33 développe à Bordeaux, dans le cadre d'un partenariat avec la Maternité de Bordeaux Nord, des actions de soutien à la parentalité visant à soutenir les parents dans leurs compétences parentales, favoriser le bien-être des enfants et prévenir les situations de vulnérabilité.

Toutes ces actions s'appuient sur l'écoute des besoins des familles, recueillis via des questionnaires, afin d'adapter en permanence l'offre à leurs demandes.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Les participants aux actions parentalité

1209 Participants

728 Parents

481 Enfants

LES ATELIERS COLLECTIFS

Les ateliers collectifs se déclinent en 5 ateliers bien repérés et très appréciés des familles. Ils permettent aux parents de partager un temps privilégié avec leur enfant, d'être à son écoute et de favoriser la création du lien parent-enfant.

« Très instructif et très relaxant »,
« Super atelier »

« A poursuivre, c'est génial de pouvoir participer à ce genre d'animation gratuitement ! »

Massage

Signe avec bébé

Motricité éveil

« Je suis ravi, je ne m'attendais pas à un atelier aussi diversifié »

Portage

« Une intervenante douce, pédagogue, patiente, qui a répondu à nos questions et prodigué de précieux conseils »

Peindre autrement

Prévention - 1ers secours

Nouvel atelier

« Les 3h d'atelier sont passées vite grâce au format jeu participatif. Nous n'étions pas beaucoup, 8 et c'est top ! J'ai vraiment aimé cet atelier : complet, dynamique. Merci à l'intervenant et à l'Udaf33 ! »



LES CAFES DES PARENTS POUR LES 0-12 ANS

Les cafés des parents sont des espaces mensuels d'échange et d'entraide, animés par un intervenant, qui aborde des thèmes choisis à partir des besoins des familles, avec des discussions en petits groupes pour favoriser le partage d'expériences.

Les actions d'itinérance de l'Udaf33 visent à rendre ces ateliers accessibles, notamment en zones rurales, en collaborant avec des acteurs locaux pour toucher un public plus large, renforcer les partenariats et promouvoir ses missions.



Thèmes abordés :

- L'alimentation chez les 0-3 ans
- Les émotions chez les 6/12 ans
- Devenir parent, tout ce qu'on ne nous dit pas
- Séparation et famille monoparentale
- Vie familiale et vie de couple : comment trouver sa place ?
- Punitons sanctions 6/12 ans
- Le harcèlement chez le 6/12 ans
- Les 3 premiers mois de bébé
- Le consentement chez les 6/12
- Fratrie : entre rivalité jalousie et complicité



VENDREDI DES FAMILLES



Thème de l'année 2025
Traverser le deuil en famille

Les webinaires de l'Udaf33 proposent à un large public (parents, grands-parents) des informations et outils concrets sur la parentalité, via des présentations d'experts, des échanges en direct et un tchat interactif, avec une approche bienveillante et non culpabilisante. Accessibles à plus de 200 participants en soirée et disponibles en replay sur YouTube, leurs thèmes sont issus des retours des familles et animés par des professionnels, en partenariat avec des associations locales.

Youtube



Retrouvez les vendredis
des familles en replay

279 Visiteurs

21 Partenaires locaux



FÊTE DES FAMILLES DU BAZADAIS

La Fête des familles, co-portée par l'Udaf et la Communauté de Communes du Bazadais a connu un franc succès pour sa première édition.

Cette manifestation gratuite visait à soutenir les familles dans leur parentalité tout en offrant des moments de partage, de détente et de découverte, avec au programme des animations pour tous, des tables rondes thématiques et un village des partenaires.

Son succès a renforcé les liens entre les acteurs du territoire, grâce à l'engagement des partenaires locaux, des équipes de la Communauté de Communes et de l'Udaf33.

Les retours des parents, très positifs, soulignent la qualité de l'événement, son côté interactif et son ambiance chaleureuse, marquant le début d'un rendez-vous annuel pour valoriser la parentalité et le lien social dans le Bazadais.

Au programme de cette journée conviviale :

- Des activités à faire en familles adaptées aux âges de leurs enfants
- Des tables rondes thématiques, permettant d'échanger et de s'informer sur des questions liées à la parentalité
- Un village de partenaires pour découvrir les ressources locales
- Des moments de partage dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Paroles de parents :

« Le lieu était vraiment très bien choisi. Très sécurisé et calme. Grands espaces agréables. »

« Merci pour ce très bel événement de grande qualité. »

« Très bel événement interactif et instructif, on a été très heureux de participer à cette journée en famille avec nos enfants. »



PARTICIPATION À 4 FORUMS

L'Udaf33 a participé à **4 forums** (Talence, Pessac, Sud Gironde, Bazas) pour promouvoir ses actions, renforcer les liens entre acteurs locaux et inspirer de nouveaux projets collaboratifs. Ces rencontres ont mis en lumière la richesse du tissu girondin, l'importance du travail en réseau et ont généré de nouvelles idées pour servir les familles.



PARTENARIAT AVEC LA MAISON DES ADOLESCENTS



Les "P'tits déj' des parents" sont des espaces d'échanges entre parents d'ados, animés par des professionnels et deux bénévoles de l'Udaf pour aborder des questions éducatives diverses. Chaque mois, un thème est proposé et un spécialiste est invité à venir introduire les échanges. Le service est gratuit pour les parents.

Le flyer du "P'tits déj' des parents" est réalisé depuis plusieurs années par le service communication de l'Udaf.



GARDERIE SOLIDAIRE LA P'TITE PAUSE

La P'tite pause est une garderie gratuite et solidaire qui a ouvert ses portes dans le quartier des Aubiers à Bordeaux en janvier 2025. Ce dispositif innovant, porté par l'Udaf33 avec le concours du Conseil Départemental, la Cité Éducative de Bordeaux et la Ville de Bordeaux, a pour objectif d'offrir un temps de répit aux parents isolés ou en difficulté. Chaque samedi après-midi, de 14h à 18h, une douzaine d'enfants âgés de 0 à 6 ans y sont accueillis pour participer à des activités d'éveil, de loisirs et de socialisation adaptées à leur âge.

Enjeux sociaux

Implantée dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, cette garderie représente une **réponse concrète aux enjeux d'égalité des chances et de lutte contre l'isolement parental**. Elle a également pour mission de **favoriser l'accès des familles à des modes de garde plus réguliers en semaine**.

Objectifs et public cible

Pendant que les enfants sont accueillis, les parents peuvent se ressourcer, effectuer des démarches ou participer à un **café des parents** (atelier de soutien à la parentalité) pour échanger, rompre l'isolement et mieux vivre la séparation.

Réseau de partenaires

Ce projet, soutenu par la **Fondation des Apprentis d'Auteuil** qui mettent gracieusement à disposition les locaux de leur crèche, s'adresse en priorité aux familles **monoparentales**, aux parents d'enfants en **situation de handicap**, ou à toute famille ressentant le **besoin de relais**.

Bilan 1ère année

34

Bénéficiaires

19

Enfants

15

Familles





La maman de Nina 6 mois, est arrivée récemment dans le quartier des Aubiers. Nina a été la première petite fille accueillie par la P'tite Pause.

« Quand elle a été accueillie à la P'tite Pause, Nina avait 3 mois. Elle n'a pas encore de place dans une crèche.

Pour les samedis ça m'aide beaucoup, je peux me reposer, m'occuper de moi, et faire les courses. C'est difficile de faire les courses avec la poussette, les packs d'eau, les sacs...

Nina, elle est toujours collée à moi, la P'tite Pause le samedi, ça la prépare à entrer en crèche. J'aimerais bien qu'elle rentre à la crèche des P'tites Pousses du Lac, là où se fait la P'tite Pause les samedis. Ce serait bien pour Nina, elle est habituée, elle connaît le lieu ».

La maman de Léa, 2 ans, vit dans le quartier du Grand Parc,

« La P'tite Pause, c'est une très bonne solution pour les mamans qui élèvent leurs enfants seules. Pour moi, ça a été un joli cadeau, une surprise, une solution.

Comme je ne travaille pas, je n'ai pas de place en crèche. Je vais par contre à la halte-garderie les mardis.

Les samedis j'étais fatiguée : je conduis mon fils à des compétitions et pour Léa c'était compliqué de suivre.

La p'tite pause, c'est bien pour les enfants et les parents. Moi, ça m'a soulagée et Léa aime venir.

A la maison, Léa parle de Vera (c'est la référente technique de la P'tite Pause).

Je suis contente du lieu qui est adapté aux enfants, de l'équipe ».



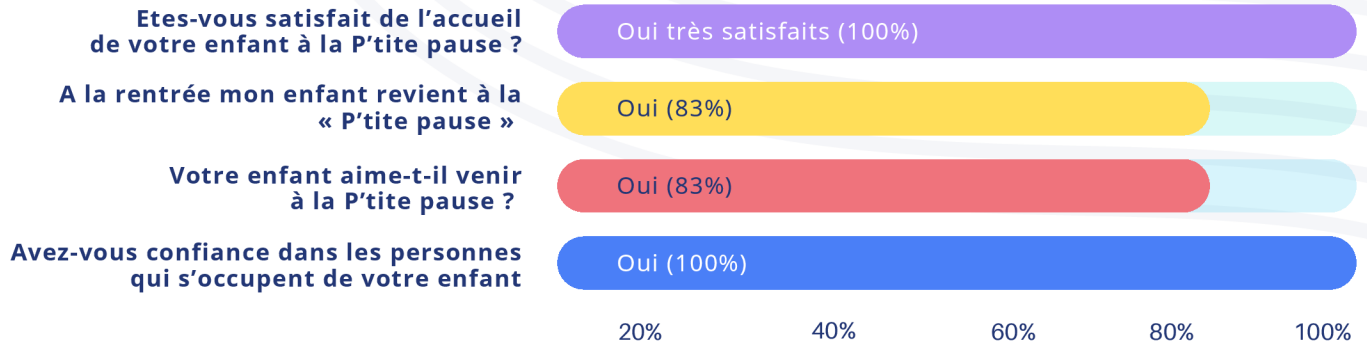
La « P'tite Pause » des Aubiers a rapidement rencontré un réel succès, répondant à un besoin clairement identifié des parents du QPV* des Aubiers : celui du répit parental. Les familles ayant franchi les portes de la « P'tite Pause » s'inscrivent dans la durée, ce qui constitue un indicateur fort de la qualité de l'accueil proposé.

Aussi, en 2026, nous visons la création d'une seconde structure au sein d'un QPV Bordelais de la rive droite et nous allons poser les bases pour une troisième garderie solidaire en milieu rural.

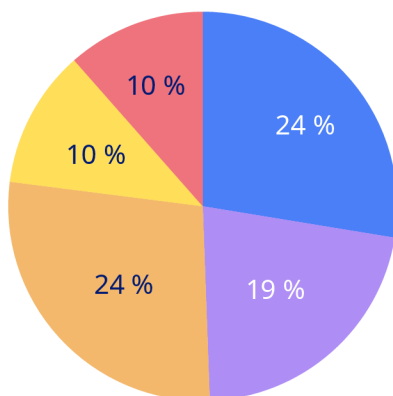


* QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville

Les résultats de l'enquête flash de l'été 2025



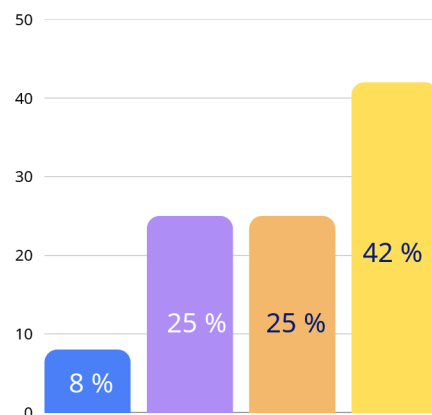
Grâce à la P'tit pause



- Mon enfant s'amuse et apprend
- J'ai fait des choses importantes (papiers administratifs)
- Mon enfant rencontre d'autres enfants de son âge
- Je parle avec d'autres parents
- Je suis moins fatigué.e

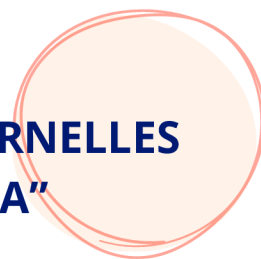
Qu'est-ce que la P'tite Pause vous permet de faire ?

- M'occuper d'un autre enfant
- Faire mes courses
- Me reposer
- Avoir du temps pour moi





MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES "LA TENDRESSE EN PYJAMA" LE HAILLAN



2022

Création de la MAM

Accueil mixte d'enfants âgés de 0 à 6 ans.

20 % des enfants présentent un handicap ou une pathologie nécessitant une surveillance renforcée.

2025

Evolution des demandes d'accueil avec **40 % de situations d'accueil** nécessitant un accompagnement spécifique.

Proposition d'une solution innovante de répit parental reposant sur **un accueil de nuit** au sein de la MAM pour des enfants en situation de handicap.

2026



Création d'une équipe de nuit



L'Udaf accompagnera l'association en 2026, notamment pour l'adaptation des locaux. Ces travaux seront financés par une subvention déjà obtenue, garantissant des conditions d'accueil sécurisées et conformes aux exigences réglementaires.

La mise en œuvre de ce dispositif nécessite toutefois une phase préparatoire importante : recrutement de professionnels qualifiés, élaboration d'outils spécifiques (protocoles, livret d'accueil), organisation de la coordination avec l'équipe de jour et développement du partenariat local.

ESPACE RENCONTRE DE LANGON

L'Espace Rencontre est un lieu neutre, temporaire et gratuit, dédié à l'accueil et à la rencontre entre un enfant et ses parents lorsque les liens familiaux sont fragilisés, interrompus ou conflictuels. Son objectif est de préserver ou de rétablir la relation parent-enfant, afin de favoriser, à terme, des rencontres autonomes sans intermédiaire.



Ce dispositif s'adresse aux familles orientées par une décision de justice ou engagées dans une démarche volontaire via un accord conventionnel.



L'équipe

6 Intervenantes à l'Espace Rencontre

1 Psychologue

1 Coordinatrice

3 Professionnelles

Présentes tous les mercredis et samedis pour assurer les différents entretiens

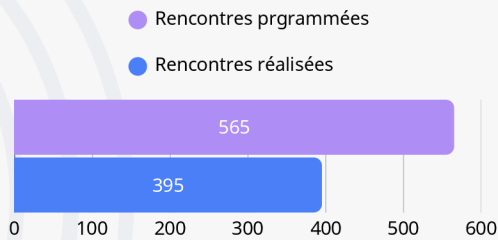
Chaque samedi afin de garantir des conditions de rencontre de qualité

Perspectives 2026

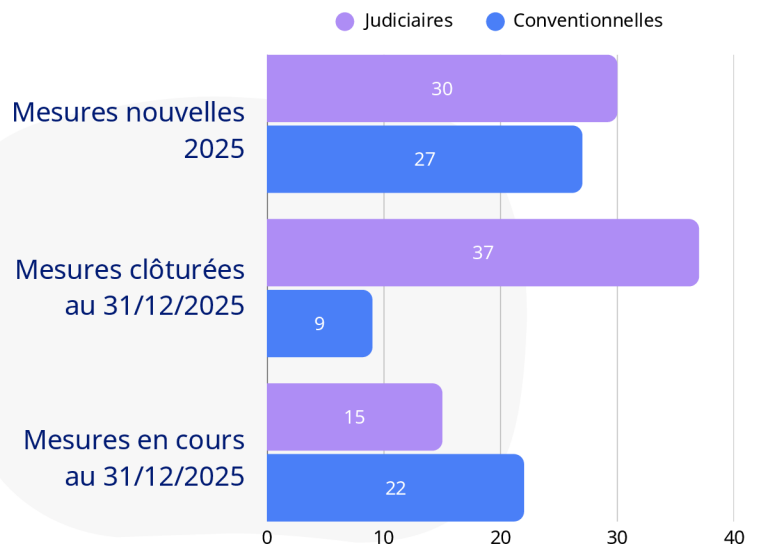
L'Espace Rencontre va expérimenter une réduction de sa fermeture estivale (ouverture 3 samedis sur 4 en août) pour maintenir le lien familial. Le travail partenarial reste central, avec des rencontres prévues avec les acteurs locaux et les magistrats, ainsi qu'une réflexion sur l'adaptation de l'outil numérique aux besoins du service.

Enfin, face à la complexité croissante des situations, une étude sera menée pour créer un Espace de Rencontre à Dispositif Spécifique (ERDS), dédié aux publics vulnérables (troubles psychiques, addictions, violences), afin d'améliorer les modalités d'accueil et d'accompagnement, de renforcer la sécurisation des interventions.

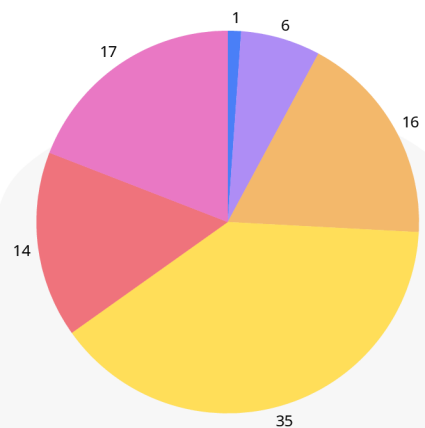
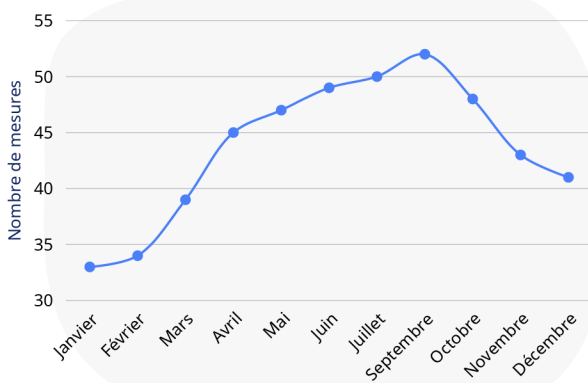
Nombre de rencontres parent/enfant



Mesures 2025



Mesures actives par mois



- Moins de 2 ans
- De 2 ans à moins de 4 ans
- De 4 ans à moins de 7 ans
- De 7 ans à moins de 11 ans
- De 11 ans à moins de 14 ans
- De 14 ans à moins de 18 ans

L'année 2025 a confirmé la complexité accrue des situations familiales (violences, ruptures de lien, vulnérabilités), nécessitant un accompagnement individualisé et sécurisé.

Les enquêtes anonymes révèlent un très haut niveau de satisfaction des parents visiteurs et des enfants, soulignant la qualité de l'accueil et la disponibilité de l'équipe.

Une enquête spécifique a été menée pour mieux répondre aux attentes des parents hébergeants, avec un projet de café des parents en cours. Les professionnels se montrent disponibles pour rester à leur écoute selon des modalités flexibles (Visio, téléphone, présentiel).

Le dispositif « Promeneur du Net Parentalité » (soutien en ligne et téléphonique) a été reconduit, mais reste peu sollicité.

POINTS CONSEIL BUDGET (PCB)

 Les PCB proposent un accueil et un accompagnement des publics, à titre individuel ou à travers des actions collectives. Leur mission est d'apporter des conseils gratuits, confidentiels et personnalisés afin d'améliorer la gestion budgétaire des ménages, de prévenir les situations de surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire.

Bordeaux métropole

76

personnes accompagnées individuellement dans les centres d'animation de Benauges, Monséjour ou Bacalan, dans les locaux de l'Udaf, ou à domicile.

Bassin d'Arcachon

53

personnes ont été accompagnées au sein des CCAS de Marcheprime, Salles, Belin-Beliet, de l'Épicerie Sociale de La Teste de Buch et de la mairie d'Andernos.

Médoc

16

personnes accompagnées dont 10 dans le secteur Nord (au sein des locaux de la Communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île à Lesparre) par la professionnelle du CDAFAL, et 6 dans le secteur Sud, au sein du CCAS de Castelnaud.

183

personnes ont bénéficié des interventions des PCB dont

148

dans le cadre d'accompagnements individuels

35

à travers la participation à des ateliers collectifs

- 2 ateliers consacrés à la gestion budgétaire
- 1 temps d'échange de type "Mon café budget"

En 2025, l'Udaf confie la coordination de ses trois PCB à une conseillère en ESF. Cette fonction de coordination constitue un levier structurant pour le développement du dispositif. Elle permet notamment :

- de structurer les outils d'accompagnement et les supports d'intervention ;
- de renforcer le suivi de l'activité et la remontée des données ;
- de développer et consolider les partenariats locaux.

Plusieurs formations ont été suivies par les professionnels de l'Udaf intervenant dans le cadre des PCB, contribuant au renforcement de leurs compétences et à l'adaptation continue des pratiques.

Témoignage de Jean-Pierre

"Le Point Conseil Budget a été d'une aide précieuse pour moi dans une période difficile. Vous m'avez soutenu dans la gestion de mon budget quand j'étais au plus mal. Cet accompagnement a été essentiel et m'a réellement permis de rester debout."

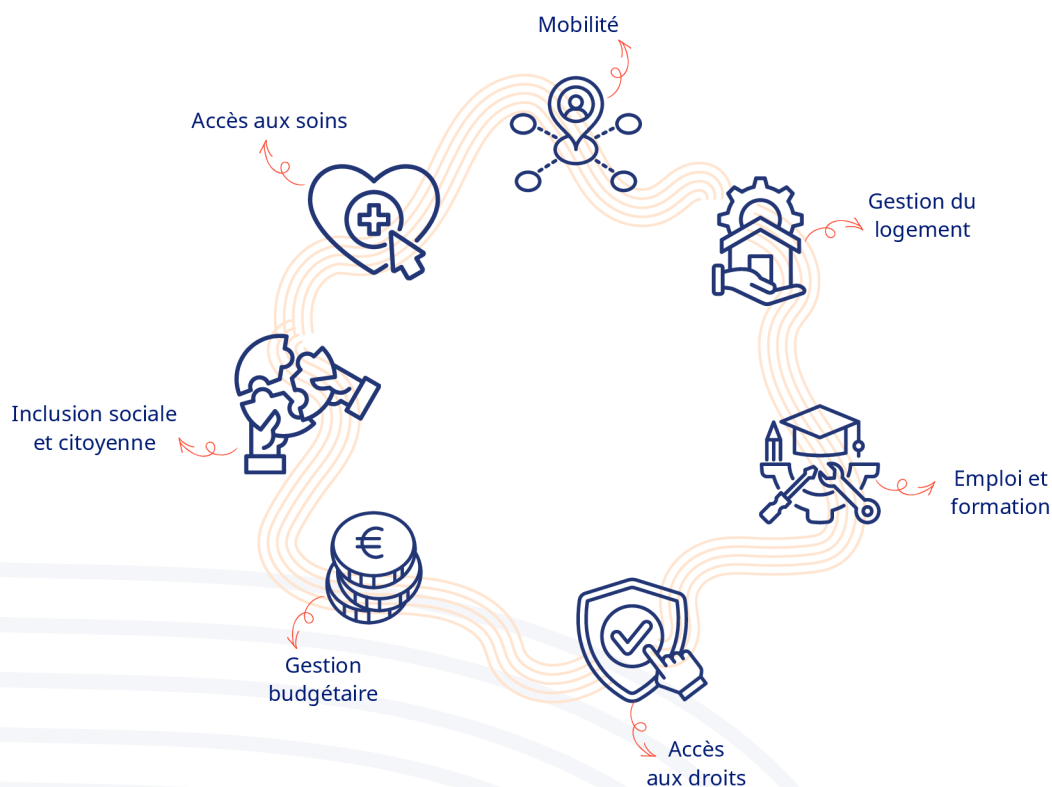
Le renouvellement des labels PCB, initialement prévu fin 2025, est reporté à 2027 dans le cadre d'une refonte nationale visant à réduire leur nombre de 500 à 370, avec une redéfinition des périmètres territoriaux. En 2026, la Gironde devra se mobiliser collectivement pour anticiper ces changements et proposer des ajustements, notamment sur le redécoupage territorial.



HABITAT ACCOMPAGNÉ JEUNES MAJEURS

En 2025, l'Udaf 33 a initié un projet d'habitat accompagné pour des jeunes majeurs (18-25 ans) en situation de handicap ou de fragilité psychique, sortant de l'ASE ou sous mesure de protection. Ce dispositif, fondé sur la situation spécifique de 4 à 5 jeunes, repose sur des logements individuels ou partagés (l'Udaf étant locataire), un accompagnement individualisé et global, et une évaluation pour ajuster le modèle.

Une professionnelle expérimentée prendra en charge, dès 2026, la structuration des outils, la cartographie des acteurs locaux et la mise en œuvre opérationnelle, tandis que l'accompagnement proposé couvrira les dimensions suivantes :



À travers cette expérimentation, dont le lancement est envisagé en 2026 dès l'attribution de logements, l'Udaf33 poursuit les objectifs suivants :

- Tester la pertinence du modèle proposé ;
- Ajuster le dispositif avant un éventuel déploiement à plus grande échelle ;
- Produire des données concrètes à destination des partenaires et financeurs ;
- Co-construire le projet avec les jeunes et les acteurs du territoire ;
- Répondre à un besoin encore insuffisamment couvert dans la continuité des parcours.



3 interventions au Centre
d'Animation de Saint Michel

6 interventions à l'école
Edouard Hériot de Pessac

INTERGÉNÉRATIONNEL

"Dis papi, dis mamie, c'était comment la vie quand vous étiez petits" ? Il s'agit d'un projet intergénérationnel qui peut être déployé dans des écoles, centres de loisirs, associations. Des "raconteurs", vont à la rencontre de groupes d'enfants entre 7 et 10 ans pour narrer un moment de leur vie. Les raconteurs sont des "passeurs de mémoire" et interviennent sur des thèmes variés :

- "Dis Mamie, comment es-tu devenue danseuse"
- "Dis papi, comment tu faisais sans les écrans ?"
- "Dis papi raconte-moi tes vacances en montagne"...

Rôle de l'Udaf

L'Udaf coordonne les interventions des raconteurs au sein des structures d'accueil (écoles, centres de loisirs, associations). Les raconteur(e)s interviennent auprès de groupes de 10 à 15 enfants.



Les raconteurs

Ce sont des seniors bénévoles de plus de 50 ans. Ils sont accompagnés par l'Udaf pour travailler leurs récits et l'animation de leurs présentations. Les nouveaux sont guidés par les plus expérimentés en assistant notamment à des séances avant d'intervenir eux-mêmes.



**"J'ai eu le sentiment d'avoir été,
le temps de mes interventions,
utile et heureuse."**

Florence, bénévole "Dis papi, dis mamie"



**"C'est un engagement.
C'est donner du plaisir et
de son temps."**

Jean-Pierre, bénévole "Dis papi, dis mamie"

Perspectives 2026

De futures interventions sont prévues à

- **Pessac** : 6 interventions dans trois écoles.
- **Talence** : Le projet sera relancé avec la mairie de Talence.
- **Saucats** : Le projet sera mis en place avec le recrutement de nouveaux conteur(e)s.

Ce projet vous intéresse ? vous souhaitez en savoir plus ?
Contactez le service institution ! institution@udaf33.fr

PÔLE PROTECTION



En 2025, le Pôle Protection de l'Udaf a poursuivi sa mission fondamentale de protection des majeurs vulnérables et d'accompagnement des familles, en s'appuyant sur les valeurs historiques de l'association : solidarité, pluralisme, confiance, bienveillance et respect des valeurs républicaines.

Cette année a aussi été l'occasion de consolider une réorganisation ambitieuse du service MJPM visant non seulement à renforcer l'accompagnement des 2500 personnes protégées, mais aussi à prendre en compte les réalités opérationnelles liées à l'exercice des mesures de protection.

Le service DPF et le service Ad'hoc ont poursuivi leur croissance avec respectivement 261 familles bénéficiant d'une MJAGBF et 295 mineurs représentés dans le cadre d'une mesure d'administration Ad'hoc au 31 décembre 2025.

Le Pôle Protection a poursuivi son action avec détermination tout en préparant activement l'avenir.

SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

Réorganisation du service MJPM.

Pourquoi ?

1. Améliorer le service rendu aux personnes protégées :



- Améliorer la **qualité** de service et assurer la continuité de service,
- Mettre **la personne protégée au centre** de l'organisation : simplifier son parcours à toutes les étapes : de **l'accueil**, à **l'accompagnement** (par les délégués et les assistantes), et lors d'**interventions expertes spécifiques** (juridiques, mandataires, etc...).

2. Développer l'efficacité des interactions avec les parties prenantes :



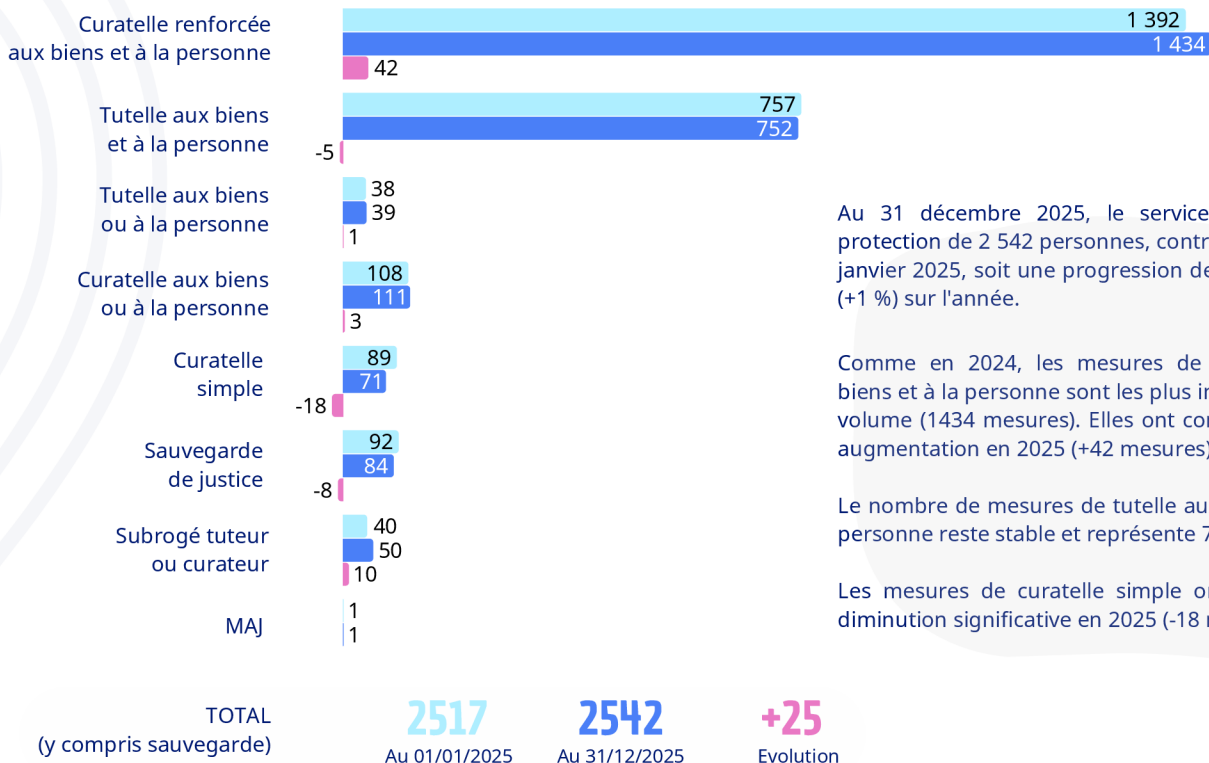
- **Offrir une meilleure lisibilité** de l'organisation interne en privilégiant la proximité **territoriale**,
- **Refocaliser chacun sur son cœur** de métier pour optimiser la valeur ajoutée de chaque expertise et exercer pleinement les mandats qui sont confiés à l'Udaf avec cohérence et qualité.

3. Donner du sens collectif aux missions de chacun en interne :



- Développer le sentiment **d'appartenance**,
- Clarifier la **place** et **valoriser** la contribution de chacun dans l'organisation,
- Impliquer davantage les **fonctions support** dans le suivi des personnes protégées,
- Veiller à ce que chacun soit **bien dans son poste** dans une logique de symétrie des attentions.

● Au 01/01/2025 ● Au 31/12/2025 ● Evolution



Au 31 décembre 2025, le service a assuré la protection de 2 542 personnes, contre 2 517 au 1er janvier 2025, soit une progression de +25 mesures (+1 %) sur l'année.

Comme en 2024, les mesures de curatelle aux biens et à la personne sont les plus importantes en volume (1434 mesures). Elles ont connu une nette augmentation en 2025 (+42 mesures).

Le nombre de mesures de tutelle aux biens et à la personne reste stable et représente 752 mesures.

Les mesures de curatelle simple ont connu une diminution significative en 2025 (-18 mesures).

Mesures nouvelles en 2025

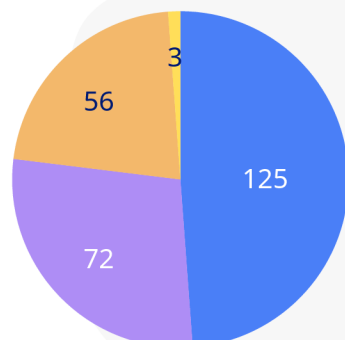
Sur l'ensemble de l'exercice 2025, l'activité du service progresse de 25 mesures.

Tout au long de l'année 2025, 253 nouvelles mesures de sauvegarde de justice ont été confiées à l'Udaf. Cette mesure est majoritairement prononcée par les juges des contentieux de la protection du Tribunal judiciaire de Bordeaux.



Répartition par mode d'hébergement

La très grande majorité des mesures concerne des personnes vivant à domicile (environ 68 %). Les personnes en établissement représentent 32% des personnes protégées accompagnées.



Fin de mesures en 2025

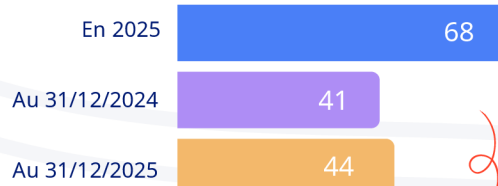
Au cours de l'année 2025, le service a enregistré 256 clôtures dont :

- Décès
- Décessaisissement
- Mainlevées
- Caducités

Mesures ad'hoc majeur

Il s'agit d'une mesure judiciaire destinée à protéger une personne majeure qui, sans être hors d'état d'agir elle-même, a besoin d'être conseillée et accompagnée d'une manière continue dans les actes importants de la vie civile. Elle est prononcée, pour une durée déterminée par le juge des tutelles.

Nombre de mesures ad'hoc majeur



Une particularité est à souligner : celle des mesures ad'hoc aux fins d'enquête sociale prises par plusieurs magistrats du Tribunal de Bordeaux qui constituent une nouvelle typologie de mesures ad'hoc majeurs pour notre service.

82 autorisations d'interventions chirurgicales ont été rédigées pour les personnes suivies dans le cadre d'une mesure de tutelle avec représentation à la personne (contre 104 en 2024).

10 802 comptes gérés pour un montant de **113 393 511 euros**.

166 signatures ont été réalisées par le service juridique dans le cadre du suivi des dossiers de successions et/ou de ventes de biens immobiliers.

281 sollicitations du service juridique par les délégués mandataires.

225

demandes portaient sur des points juridiques complexes.

56

demandes pour engager un placement financier.

Analyse et perspectives

La progression du nombre de mesures (+1%) traduit une demande constante.

Néanmoins, certains paramètres méritent une attention particulière :

- La part significative des mesures à domicile (environ 68 %) est cohérente avec les politiques publiques de maintien à domicile et d'inclusion sociale des personnes vulnérables et justifient un travail partenarial de proximité très important ;
- Les mesures de curatelles renforcées aux biens et à la personne sont les mesures les plus souvent prononcées et nécessitent un accompagnement de proximité différent de celui attendu dans le cadre d'une mesure de représentation ;
- Le volume des sauvegardes de justice (253 au total sur l'année) est en augmentation et se caractérise par des actions spécifiques et une temporalité accélérée pouvant impacter l'organisation du service.

Conclusion

L'année 2025 confirme le dynamisme du service MJPM avec une activité en croissance, porté par une majorité de mesures à domicile et une prédominance de la curatelle renforcée aux biens et à la personne.

La réorganisation du service est le reflet de ses efforts d'adaptation des ressources humaines et matérielles pour répondre à l'évolution des besoins sociaux et maintenir la qualité de l'accompagnement des personnes protégées.

SERVICE DÉLÉGUÉ AUX PRESTATIONS FAMILIALES (DPF)

13 déléguées aux prestations familiales

5 assistantes tutélaires

1 cheffe de service

Le service DPF (Délégué aux Prestations Familiales) a pour mission d'assurer le suivi et l'accompagnement des familles bénéficiant de mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF).

L'année 2025 a été marquée par une progression du nombre de mesures témoignant d'une demande croissante d'accompagnement des familles en situation de vulnérabilité.

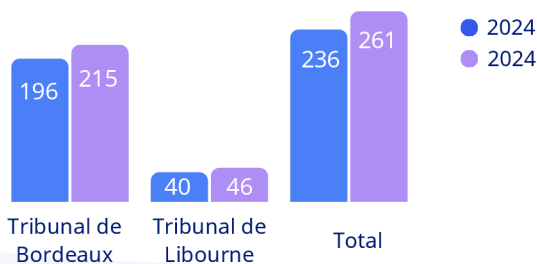
Les déléguées aux prestations familiales sont réparties sur l'ensemble du territoire girondin permettant ainsi une meilleure connaissance des partenaires et une plus grande disponibilité pour les familles par l'optimisation des déplacements professionnels.

Evolution de l'activité

Au 31 décembre 2025, le nombre de mesures s'élevait à 261 contre 236 en début d'année; une augmentation nette de 25 mesures (+10,6 %).

Cette évolution résulte d'un flux de 90 nouvelles mesures pour 65 sorties, confirmant la tendance à la hausse des besoins d'accompagnement des familles sur le territoire girondin.

Tribunaux prescripteurs

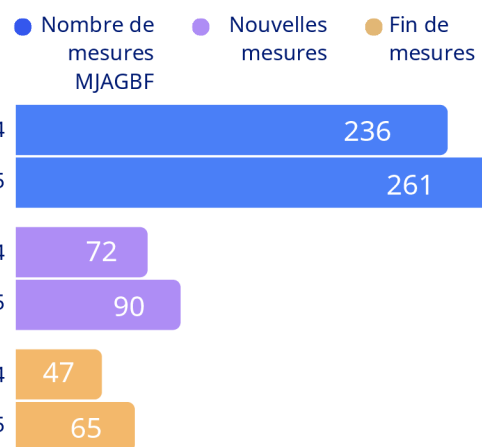


Comme en 2024, la majorité des mesures MJAGBF est prononcée par le Tribunal de Bordeaux (82.37%) en lien avec la densité démographique de la juridiction.

Perspectives 2026

Au regard des tendances observées en 2025, plusieurs axes d'action sont envisagés pour l'exercice 2026 :

- Le renforcement du service DPF avec le recrutement de 2 délégués aux prestations familiales et d'un assistant tutélaire afin de faire face à la croissance d'activité tout en maintenant la qualité d'accompagnement ;
- La réorganisation du service DPF avec la création à titre expérimental d'un poste de chargée de mission auprès de la cheffe de service afin de soutenir les déléguées aux prestations familiales dans l'accompagnement des familles ;
- La mise en place de tableaux de bord détaillés pour mieux appréhender les caractéristiques des familles accompagnées et ainsi être au plus près de leurs besoins ;
- Le développement de la communication auprès des partenaires de la Protection de l'Enfance sur la MJAGBF.



Conclusion

L'année 2025 confirme le rôle très important de la Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) dans le cadre de la Protection de l'Enfance. La croissance d'activité de ce service est constante depuis plus de 3 ans et, par conséquent, nécessite un renforcement et une réorganisation de notre service DPF.

Cependant, cette mesure reste méconnue de nombreux partenaires et nécessite une démarche de communication sur notre rôle et nos missions.

SERVICE ADMINISTRATION AD'HOC POUR MINEURS

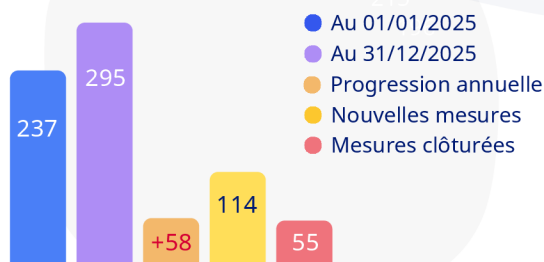
Le service administration Ad'Hoc est désigné par les juridictions de Bordeaux et de Libourne pour assurer des missions de représentation des intérêts des mineurs lorsque les représentants légaux sont dans l'impossibilité de le faire dans le cadre de procédures administratives (Mineurs Non Accompagnés), civiles, pénales et d'assistance éducative.

3 administratrices ad'hoc à temps partiel représentant 2 ETP

1 assistante tutélaire à 0.4 ETP

1 cheffe de service à 0.1 ETP

Chiffres clés



Évolution et analyse de l'évolution de l'activité du service administration ad'hoc en 2025

Mesures administration ad'hoc en matière civile

Les mesures ad'hoc civiles ont connu la progression la plus marquée : de 64 dossiers en janvier à 89 en décembre (+25 dossiers, +39 %). Pour environ 80% d'entre elles, les mesures ad'hoc civiles concernent des successions d'un parent alors que l'autre parent n'est pas en mesure de représenter l'intérêt de son enfant. Dans 20% des cas, la mesure ad'hoc civile porte sur des actions en reconnaissance ou en contestation de paternité.

La part des mesures ad'hoc civile atteint 29 % du total en décembre. 3 dossiers de mesures civiles ont été clôturés en 2025.

Mesures administration ad'hoc en matière administrative pour les Mineurs Non Accompagnés (MNA)

Les mesures ad'hoc administratives ont progressé de 19 en janvier pour connaître un pic à 38 en décembre (+19 dossiers, soit +100 %).

Pour la majorité de ces mesures, il s'agit d'accompagner des mineurs étrangers isolés dans leurs démarches de demande d'asile auprès de l'OFPR (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides). Pour deux d'entre eux, en 2025, l'accompagnement s'est poursuivi, après le rejet de l'OFPR, auprès de la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile).

Les MNA représentent 12,5 % du total des mineurs accompagnés dans le cadre d'une mesure ad'hoc au 31 décembre 2025. Au cours de l'année, 13 dossiers MNA ont été clôturés.

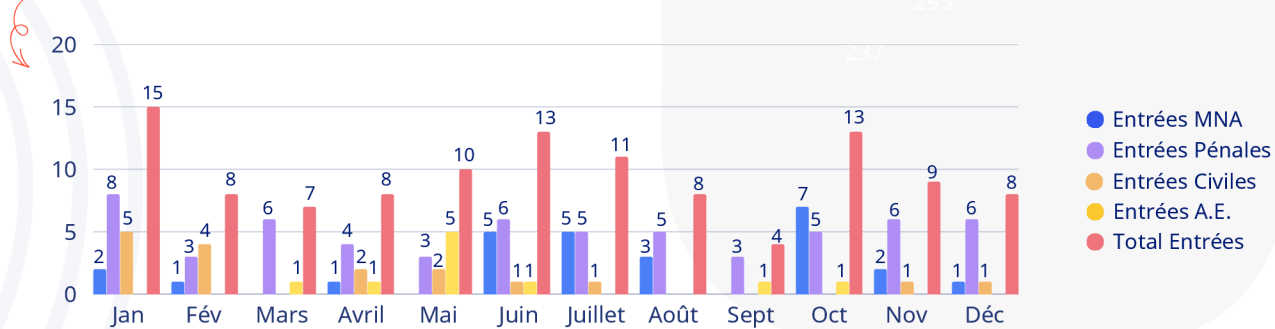
Mesures administration ad'hoc en matière pénale

Les mesures ad'hoc pénales constituent la part la plus importante des mesures ad'hoc, avec une moyenne mensuelle de 154 dossiers. Notre service est quasi-exclusivement désigné par le tribunal Judiciaire de Libourne auprès des mineurs victimes dans le cadre de l'enquête suite à la révélation d'infractions pénales. Nos administratrices ad'hoc travaillent en étroite collaboration avec les Cellules d'Atteintes aux Personnes des gendarmeries de Libourne et de Blaye. Leur volume a évolué de 148 mesures en janvier pour atteindre un pic d'activité à 165 en décembre. En fin d'exercice, les mesures pénales ad'hoc représentent 54 % du total des mesures ad'hoc exercées par le service. 39 clôtures ont été enregistrées sur l'année 2025.

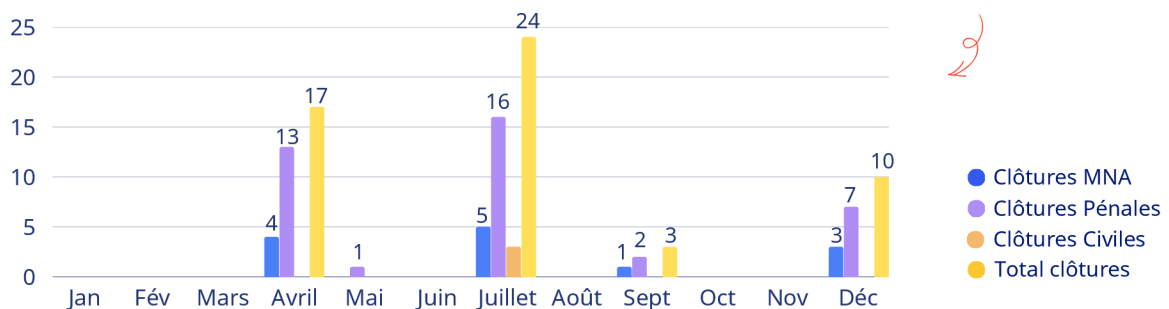
Mesures administration ad'hoc en matière d'assistance éducative

Les mesures ad'hoc en assistance éducative ont triplé sur l'année, passant de 4 en janvier à 14 en décembre (+10 dossiers). Ce type de mesure ad'hoc reste minoritaire (4,5 % du total) mais son augmentation justifie une attention particulière quant à son évolution en 2026. Notre désignation par le Juge des Enfants est prévue par la loi pour les mineurs non capables de discernement afin de veiller à leur bonne compréhension de la procédure en cours les concernant et de la défense de leurs intérêts.

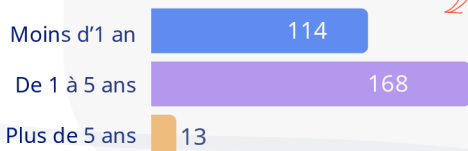
Le tableau suivant présente les nouvelles mesures ad'hoc par type et par mois



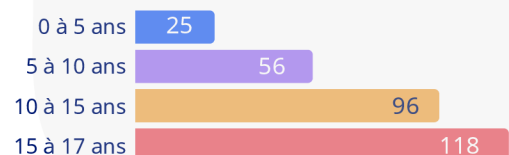
Le tableau suivant détaille les clôtures mensuelles par type de mesures ad'hoc



Le tableau suivant présente la durée des mesures ad'hoc au 31 décembre 2025



Le tableau suivant présente l'âge des enfants bénéficiant d'une mesure ad'hoc exercée par notre service au 31 décembre 2025



Analyse de l'activité du service administration ad'hoc en 2025

Sur l'ensemble de l'année 2025, 114 nouvelles mesures ont été suivies par le service administration Ad'Hoc.

En regard, 55 dossiers ont été clôturés sur la période, dont 39 dossiers de mesures pénales, 13 dossiers MNA et 3 dossiers de mesures civiles.

Cette asymétrie entre entrées (118) et clôtures (55) explique l'importante croissance du nombre de mesures ad'hoc en 2025 (+58 mesures).

La durée moyenne d'exercice d'une mesure ad'hoc est relativement longue (+ de 3 ans en moyenne) et s'explique par la nature de celle-ci qui est majoritairement pénale. Le délai relativement long pour obtenir une attestation de fin de mission permettant la clôture de la mesure ad'hoc allonge également sa durée.

Les pré-adolescents et adolescents constituent la tranche d'âge la plus représentée (214 mineurs soit + de 72,5% de l'effectif). Cela s'explique par le nombre de Mineurs Non Accompagnés (MNA) et la durée de certaines procédures engagées durant l'enfance et qui se poursuivent à l'adolescence.

Conclusion et perspectives 2026

L'activité du service administration ad'hoc connaît une croissance importante en 2025, confirmant le besoin de cette mesure de représentation des intérêts des mineurs dans un contexte de diminution très importante de son financement.

Au regard des tendances observées en 2025, plusieurs axes de vigilance se dégagent pour l'exercice 2026 :

- La poursuite probable de la croissance du nombre de mesures ad'hoc ;
- Le délai nécessaire à la clôture d'une mesure ad'hoc ;
- La pérennité du financement des mesures ad'hoc.



LA MAIN DES 5

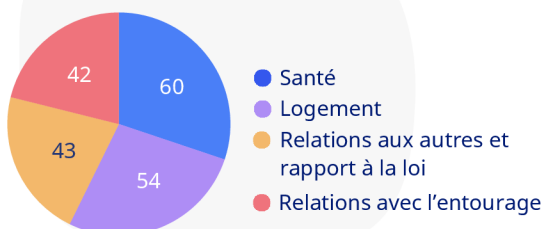


La Main des 5 est une cellule d'appui aux cas complexes, portée par les cinq associations gestionnaires de services mandataires judiciaires à la protection des majeurs de la Gironde, dont l'Udaf33. Ce dispositif innovant et expérimental, financé par la DDETS, vise à soutenir les mandataires judiciaires (associatifs ou libéraux) confrontés à des situations de protection juridique particulièrement complexes. Sa gestion a été confiée à l'Udaf33.

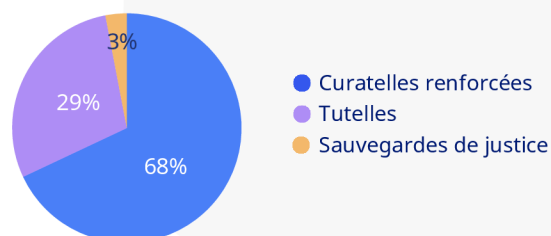
Objectif principal

Apporter un étayage aux mandataires pour «décomplexifier» la situation des personnes protégées, favoriser leur autonomie et leur autodétermination, tout en respectant le principe de subsidiarité par rapport aux autres services sanitaires, sociaux ou médico-sociaux.

Motifs de recours les plus fréquents



Répartition par mesure de protection



131 Nombre total de personnes accompagnées

64 Situations actives au 31/12/2025

41 Fin d'accompagnement au 31/12/2025

26 Liste d'attente au 31/12/2025

Profil des personnes accompagnées

- 67% d'hommes
- Âge moyen : 47 ans (21 à 79 ans)
- 16% sans domicile fixe

Résultats concrets

- **Reprise des soins** : Dans plus de 70% des cas, La Main des 5 a permis une reprise des soins psychiatriques ou somatiques, souvent après plusieurs années de rupture.
- **Stabilisation du logement** : Près d'un tiers des situations ont trouvé une solution concrète de logement ou d'hébergement (logement social, résidence autonomie, etc.).
- **Soutien aux mandataires** : L'équipe de La Main des 5 a permis aux mandataires de l'Udaf33 et des quatre autres services de se recentrer sur le cœur de leur mission juridique, en les soulageant des volets les plus chronophages (coordination médicale, médiation, gestion des crises...).

Perspectives 2026

L'expérimentation La Main des 5 a démontré sa pertinence en tant que dispositif d'appui aux cas complexes. Les résultats obtenus, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, confirment son rôle clé dans la protection des majeurs en Gironde. Pour 2026, la poursuite de l'expérimentation est essentielle pour consolider les dynamiques partenariales, affiner les indicateurs d'impact, et évaluer pleinement la transférabilité et la pérennisation du dispositif.

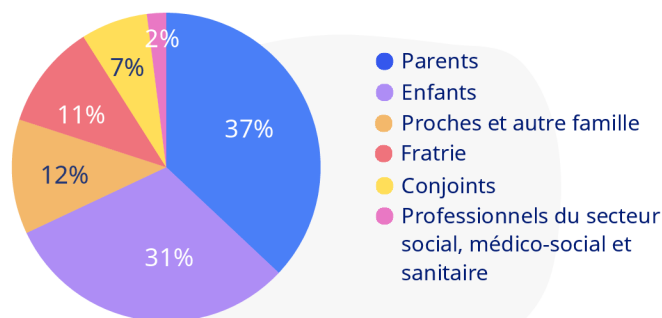
Le service Pist33 est un service mutualisé d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF) exercé par les 5 services mandataires de la Gironde : ATINA, SA2P de l'AOGPE, Al Prado, l'Apajh et l'Udaf33. Les permanences téléphoniques et physiques sont réparties entre chaque service afin d'offrir une réponse optimale à toutes les sollicitations reçues.



Les personnes qui sollicitent le service sont principalement des membres de la famille proche du majeur protégé.

Le profil des demandeurs confirme que le service répond avant tout aux besoins, le plus souvent, des parents et des enfants assurant la protection d'un proche. Pist33 a reçu plusieurs demandes d'interventions collectives à destination des professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire ou des résidents et de leurs familles. L'objectif était de présenter à la fois les différents types de mesures de protection et la procédure à engager.

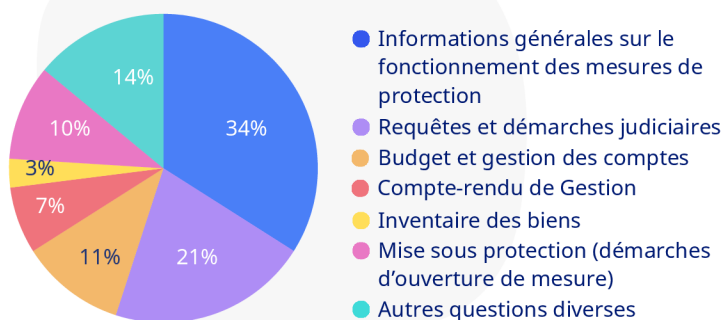
Le profil des demandeurs



Profil des personnes concernées par la demande

Les majeurs protégés concernés appartiennent majoritairement à des tranches d'âge élevées (plus de 60 ans), ce qui illustre le poids de la problématique du vieillissement et des pathologies liées au grand âge (42% des personnes concernées). On note également des situations impliquant des personnes de 40 à 50 ans pour lesquelles le handicap psychique est évoqué (39%). Les personnes en situation de handicap physique ne représentent que 13% des sollicitations.

Objet de la demande des proches



Conclusion

En 2025, le service Pist33 a confirmé son importance comme interlocuteur de proximité pour les tuteurs familiaux, tout en identifiant un besoin d'améliorer les modalités de contact, notamment via la mise en place d'une prise de rendez-vous en ligne.

Les interventions collectives d'information ont augmenté, reflétant une demande croissante de connaissance sur les mesures de protection, et le service prévoit de poursuivre son développement en 2026 pour répondre aux attentes.

PÔLE SUPPORTS ET SERVICES



RESSOURCES HUMAINES ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

L'année 2025 a été marquée par l'évolution du modèle organisationnel du Pôle protection :

Des groupes de travail spécifiques composés de représentants des différents métiers ont été animés par la direction en vue d'accompagner les changements et de partager les enjeux de la future organisation.

Le dialogue social

9 réunions CSE
20 consultations

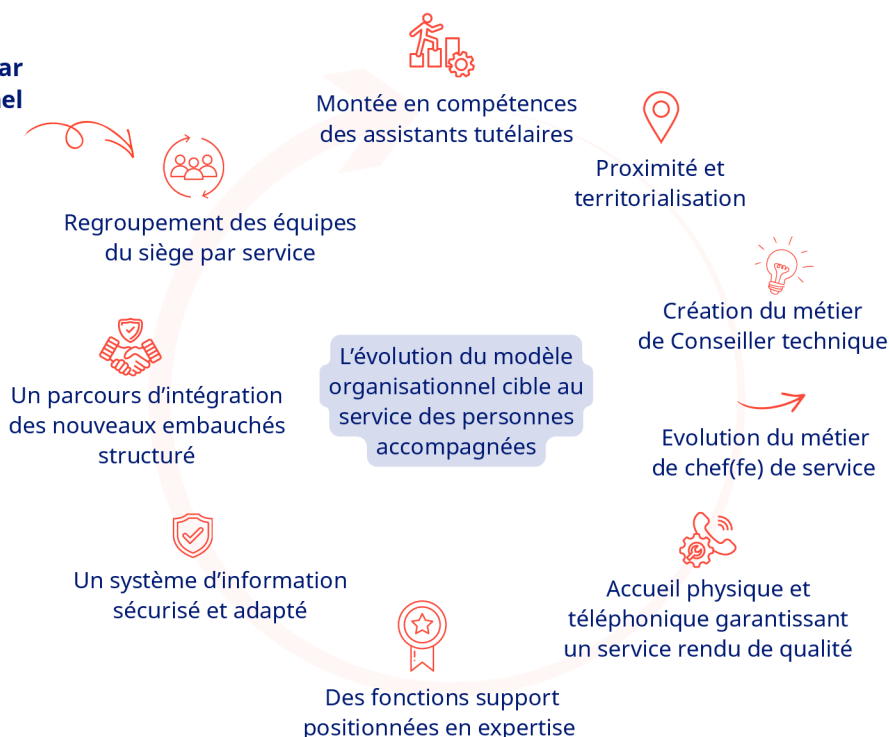
Signature des accords d'entreprise

- Accord d'entreprise relatif à la rémunération et aux salaires effectifs pour 2024 et 2025
- Accord d'entreprise relatif au fonctionnement du CSE
- Accord relatif à la représentation du personnel et à l'exercice du droit syndical
- Accord d'entreprise relatif au télétravail. Cet accord est une 3ème version depuis un 1er accord ayant institué la possibilité de télétravailler en 2020. Il est particulièrement innovant par la flexibilité qu'il permet.

Développement des compétences

Des temps de formation autour de notre outil métier ainsi qu'un audit spécifique ont été organisés afin de renforcer les compétences collectives et d'en optimiser les modalités d'utilisation.

Des sessions de formations sur les techniques de communication ont été dispensées en vue de développer une culture commune dans le cadre des modalités d'échanges entre professionnels.



La démarche d'évaluation

Des groupes de travail ont permis de préparer la démarche sur la base de réunions d'auto-évaluation. L'audit a eu lieu en novembre 2025 et le rapport a montré une évaluation globalement positive.

Les évaluateurs ont souligné l'engagement des professionnels et ont perçu la qualité de nos pratiques au quotidien.

Cette reconnaissance est le fruit de l'engagement de tous auprès des personnes et des familles accompagnées.

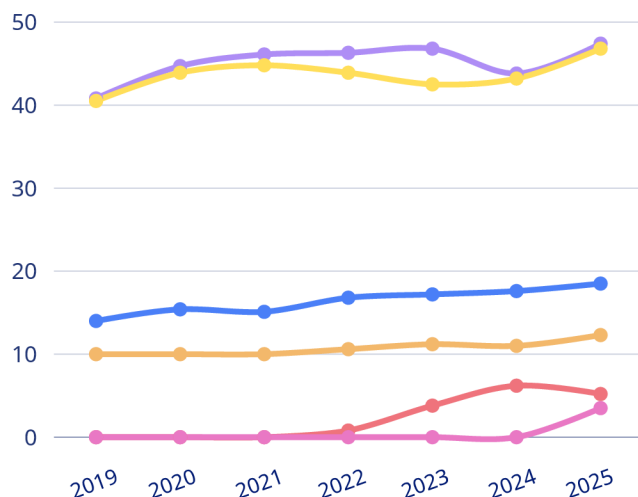
Prévention des risques

Un temps de partage/sensibilisation autour de la politique en matière de prévention des situations de violences externes a été organisé sur les 3 sites en mars 2025 :

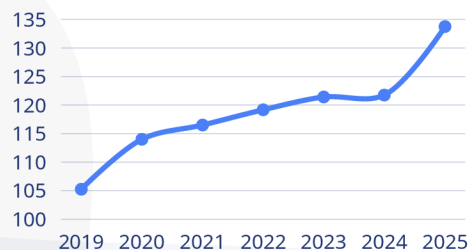
- Un temps de partage/sensibilisation en matière de prévention et de traitement des situations de harcèlement a été organisé auprès de l'ensemble des salariés en avril 2025.
- Une conférence autour des violences faites aux femmes via l'association AC2F s'est tenue en avril.
- Une conférence sur la radicalisation animée par des chargées de mission radicalisation au sein du Cabinet du préfet délégué à la défense et à la sécurité s'est tenue en octobre.
- Une sensibilisation au risque routier animée par notre assureur s'est tenue au mois de juin.

Tout au long de l'année, une campagne d'affichage s'est déroulée sur l'ensemble des sites de l'Udaf sur les thèmes de la mobilité, de la santé mentale, des violences faites aux femmes.

Evolution des effectifs (personnes physiques) en contrat à durée indéterminée en moyenne mensuelle



Soit une évolution totale mensuelle de



● Cadres
● DPM
● DPF
● Administratifs
● Espace Rencontre
● Garderie solidaire

Progression 2024/2025

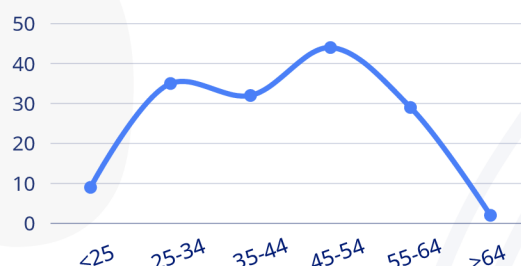
● 5,2%
● 8,2%
● 12,1%
● 8,3%
● -16,2%
Total : 9,8%

- L'effectif CDI moyen de 2025 est en augmentation de 9,8 % par rapport à 2024.
- La proportion des délégués/ensemble des effectifs reste stable par rapport à 2024 à 44,7%.
- Nous constatons une légère diminution de la proportion des administratifs/ensemble des effectifs qui passe de 35,5% des effectifs à 35%.
- La hausse de l'effectif encadrement s'explique par la création des 2 postes de conseillères techniques.

Répartition des effectifs par sexe (au 31/12/2025)



Répartition des effectifs par âge (au 31/12/2025)



- L'effectif présent au 31/12/2025 est en hausse de 16 personnes par rapport à 2024.
- La répartition des CDD et CDI par tranches de première (< 45 ans) et deuxième partie de carrière (> 45 ans) est relativement stable depuis 2019.
- La majorité des salariés ont entre 45 et 54 ans en 2024 (29% des effectifs).
- La tranche d'âge de 25 à 34 ans est celle qui a le plus progressé depuis 2019 (+ 19 salariés) du fait du rajeunissement des professionnels recrutés qui sont souvent en sortie d'études.

Perspectives 2026 :

L'Udaf va consolider/évaluer son modèle organisationnel cible au service des personnes accompagnées et en mesurer les impacts en termes de Qualité de Vie au travail pour les salariés.

Pour soutenir ce modèle, une révision des accords d'entreprise suivants sera opérée en 2026 :

- Egalité professionnelle, qualité de vie au travail et mobilité,
- Aménagement et durée du temps de travail.

Une expertise sur les risques psycho sociaux va se dérouler au 1er semestre 2026. Elle donnera lieu à un plan d'actions qui sera suivi avec les instances représentatives du personnel.

Le maintien de la continuité de service sera facilité du fait de l'adhésion à Solicare (coopérative d'intérim solidaire). Ainsi, l'Udaf33 orientera les professionnels pour lesquels une opportunité professionnelle durable n'est pas possible vers cette coopérative permettant ainsi un partage des compétences avec l'ensemble des adhérents.

Le travail sur les projets de service MJPM et DPF sera l'occasion pour les professionnels de partager les priorités en lien avec le projet associatif de l'Udaf33 et notamment le renforcement de la participation des usagers.

LA RSO (RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ORGANISATIONS)



la **Green Team** a continué d'œuvrer pour consolider la démarche en faveur de la transition écologique de l'Udaf.



5 sessions « the Week » ont été organisées, en lien avec le projet ACTE (Accompagnement au Changement en faveur de la Transition Environnementale). Ces sessions de visionnage de 3 films relatifs aux enjeux climatiques et environnementaux sont l'occasion de se questionner sur ce qui peut être amélioré individuellement et collectivement en matière de transition environnementale.

L'Udaf a déposé sa candidature pour le **prix ANDRH** « RH et environnement » sur la base du projet Acte/The Week afin de valoriser son engagement en matière de RSO.



Un audit énergétique a été mené sur le bâtiment du siège en vue d'alimenter une réflexion sur la mise en conformité énergétique de nos locaux.



Un travail de réflexion est en cours au niveau de l'aménagement du RDC des locaux de Bordeaux (sécurisation, isolation phonique, accès PMR et optimisation de l'espace).



- Le forfait mobilité concerne 37 salariés (vs 25 en 2024).
- Les vélos et scooters électriques de fonction concernent 10 salariés.

Perspectives 2026

En 2026, l'Udaf finalisera le projet Acte avec un événement festif pour valoriser ses actions environnementales, tout en engageant des travaux d'optimisation énergétique de son siège et en améliorant l'accueil pour le bien-être des salariés et des visiteurs.

Elle renforcera également sa cybersécurité et luttera contre la pollution numérique, tout en cherchant des locaux supplémentaires pour accompagner la croissance du pôle protection.

Accord sur le Télétravail

Un nouvel accord portant sur le télétravail a été signé entre la Direction et les organisations syndicales.

Cet accord encadre le télétravail comme un **dispositif volontaire et encadré**, visant à concilier **flexibilité et efficacité**. Il repose sur l'**autonomie et la responsabilité** des salariés, tout en garantissant la continuité du travail d'équipe et le respect des temps de repos.

L'équilibre entre vie professionnelle et personnelle est au cœur de ce dispositif, avec une attention particulière portée à la déconnexion et à la qualité des conditions de travail à distance.

L'association s'engage à fournir les équipements nécessaires et à accompagner les salariés pour **un télétravail sécurisé et productif**. Enfin, la transparence et la communication sont essentielles, avec des règles claires pour éviter toute surcharge ou isolement.



ANNEXES





LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM - Prénom	ORIGINE
BAGES Françoise	ADAPEI (Association Départementale de Parents et d'Amis de Personnes Handicapées Mentales)
BANABERA Jean-Luc	Familles en Gironde (Bordeaux)
BEGARDS Evelyne	AFL Bordeaux Nord - Associations Familiales Laïques
CHAGNAUD Bernard	AFL Créonnais - Associations Familiales Laïques
CHATELARD Mireille	EFA - Enfance et familles d'adoption
COUROSSE Gaël	AFC Bordeaux et nord Gironde - Association Familiale Catholique
de LUZAN Emmanuel	AFC Bordeaux et nord Gironde - Association Familiale Catholique
de MORIN RUPSAN Céline	Jumeaux et plus
DESGRAVES Claire	UNAFAM (Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques)
DUCELLIER Vincent	AFC Bordeaux et nord Gironde - Association Familiale Catholique
DUPONT-FUDAL Muriel	APGL - Associations des Parents et futurs parents Gays et Lesbiens
FALLEUR Marie-Christine	Familles en Gironde (Bordeaux)
FILET (BORDES) Ingrid	Jumeaux et plus
GAUDRAY Christian	UFAL Bordeaux - Union des Familles Laïques
GIZARD Gisèle	EGPE - Ecoles des Grands Parents Européens
GRAFFEUILLE Didier	MFREO Libournais - Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation
HAURIE Jean-Louis	UFAL Mios - Union des Familles Laïques

HENARD Line	Association Familiale Talence
HERVÉ Michèle	EGPE - Ecole des Grands Parents Européens
LAMBERT Brigitte	UFAL Bordeaux - Union des Familles Laïques
MAUGÉ Carol	FR Génissac - Familles Rurales
MIGLIORINI Michel	AFL Bordeaux Nord - Associations Familiales Laïques
MORA Catherine	Crèche SAGE - ACEPP - Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels
PAUCHET Marie-José	APF France Handicap
PENALVA Anne-Dominique	FR sud Gironde - Familles Rurales
PIECHAUD Claire	AFC Bordeaux et nord Gironde - Association Familiale Catholique
PINCHON Gérard	CSF Bordeaux - Confédération syndicale des familles
REIX André	Familles en Gironde (Bordeaux)
ROCA Philippe	UNAFAM (Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques)
SAINT-LOUBERT-BIE Loic	AFC Bordeaux et nord Gironde - Association Familiale Catholique
SANZ FABREGAT Eva	EFA - Enfance et familles d'adoption
SARRADE Christiane	MFREO St Trélody - Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation
SEVEZ Gilbert	AFL Bordeaux Nord - Associations Familiales Laïques
SOURISSEAU Isabelle	Autisme Interphases
TRIBOY Marie-Josée	AFL Outils Le Barp - Associations Familiales Laïque
VIGNAUD Julie	UFAL Bordeaux - Union des Familles Laïques



LES REPRÉSENTATIONS

Les représentations dans le domaine du logement et du cadre de vie

Agence Départementale pour l'Information sur le Logement de la Gironde (ADIL 33)

Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat à Loyer Modéré AQUITANIS (CA OPHLM AQUITANIS)

Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat à Loyer Modéré de la Gironde - Gironde Habitat (CA OPHLM de la Gironde)

Conseil d'Administration de Solidarité Habitat (CA SOLIHA)

Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX)

Près de

180

représentants dans les
**Centres Communaux
et Intercommunaux
d'Action Sociale**
CCAS / CIAS

Les représentations dans le domaine de l'enfance et soutien à la parentalité

2 Conseils des Familles des Pupilles de l'Etat

Comité départemental des services aux familles

Conseil Départemental de la Jeunesse des sports et de la vie associative (CDJSVA)

Centre d'Assistance Médicale à la Procréation

Conseil départemental de l'Education Nationale (CDEN)

Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE)

Conseil d'Administration Maison des adolescents (MDA)

Jury des examens de certaines professions du secteur funéraire

Les représentations dans le domaine du Droit aux familles

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Conseil Départemental d'accès au Droit (CDAD)

Commission Consultative des Services Publics locaux

· ville de Bordeaux
· St André de Cubzac

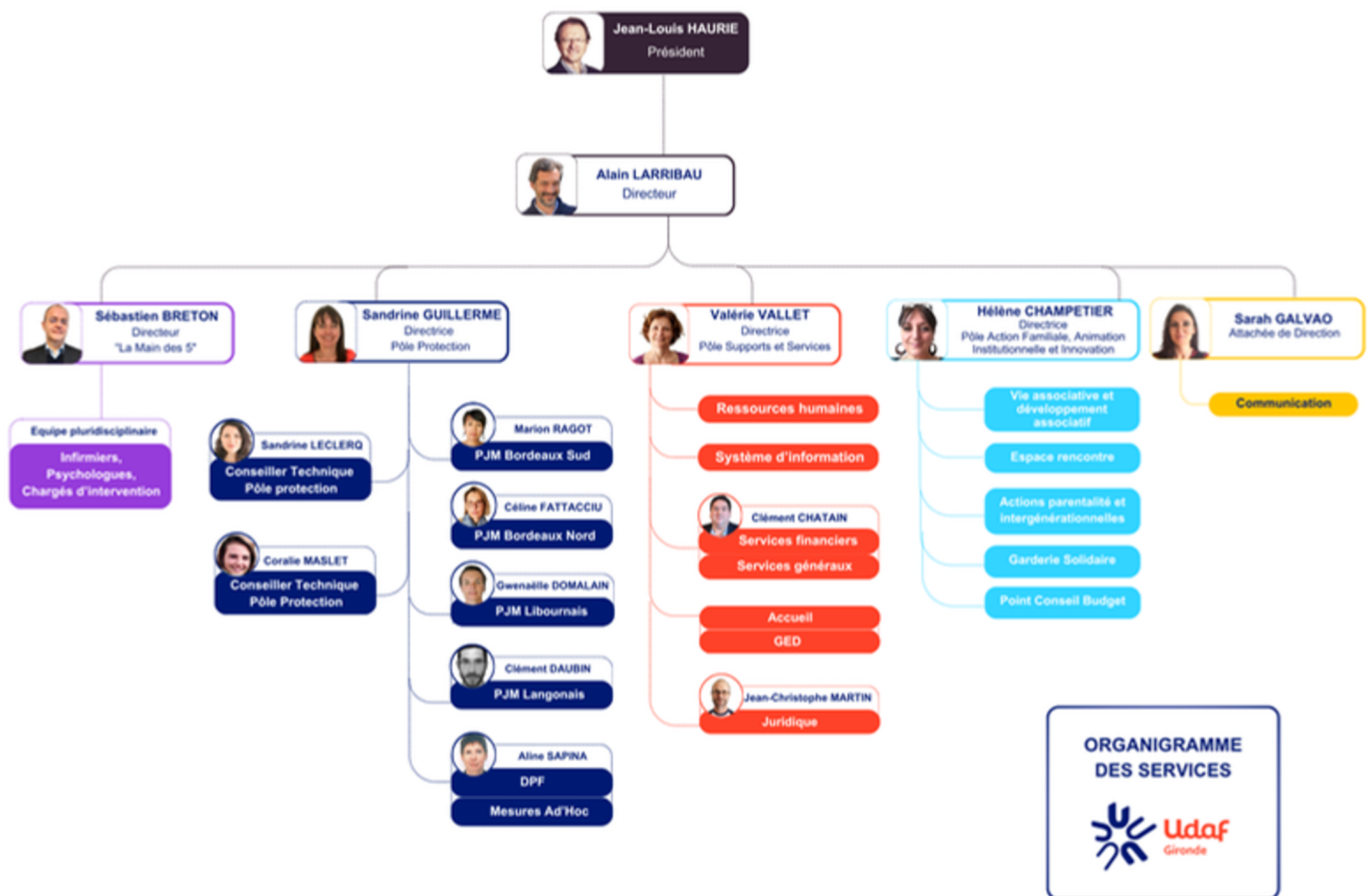
Commission agrément adoption

Les représentations dans le domaine de la Santé, Vieillesse, Dépendance
Conseil d'administration de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CA CPAM)
Conseil d'administration de la Mutualité Sociale Agricole (CA MSA)
Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA)
Mobilisation Nationale contre l'Isolement des Âgés (MONALISA)
Conseil Territorial de Santé de la Gironde (CTS)
Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires (CODAMUPS)
Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)
Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)
Contrats Locaux de Santé (CLS) • Haute Gironde • Libournais
Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) • Bordeaux • Sud-Gironde (la Réole)
Représentants des Usagers dans les Conseils de Surveillance des Etablissements publics de santé • Sud-Gironde (Langon) • Bazas
Commission des Usagers dans les établissements de Santé • Centre médico-chir Wallerstein – Arès • CH Hte Gironde - Blaye • Clinique Tivoli-Ducos – Bx • Clinique mutualiste du Médoc – Lesparre • CHU Pellegrin - Bx • Clinique Korian – hauts de Cenon • Institut Bergonié – Bordeaux • Centre santé mentale MGEN • MSPB Bagatelle • Centre de réadaptation RENOVATION • Clinique du sport – Mérignac • Hôpital suburbain du Bouscat

Les représentations dans le domaine de l'accompagnement des vulnérabilités
Conseil d'Administration Association RENOVATION
ASFA 64 – Action Sociale Familiale et Accompagnement

Les représentations dans le domaine de la défense des consommateurs et du budget familial
Commission Départementale des Impôts Directs et Taxes sur le Chiffre d'Affaire
Conseil Départemental de l'inclusion financière – Banque de France

ORGANIGRAMME



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

Retrouvez toutes les associations sur le site internet de l'Udaf 33



Flashez le QR Code

L'AGENDA DES ASSOCIATIONS

Découvrez l'agenda des assos



Flashez le QR Code

Information destinée aux associations :

Si vous souhaitez disposer d'un accès sur l'agenda des associations pour y publier vos événements, merci de vous rapprocher du service communication de l'Udaf pour en savoir plus : communication@udaf33.fr

LES PRÉSIDENTS DE L'UDAF33

Monsieur Cruze



Président de 1945 à 1949

Monsieur Sarthoulet



Président de 1949 à 1956

Monsieur Galy



Président de 1956 à 1958

Monsieur Giraudon



Président de 1961 à 1988

Monsieur Lasserre



Président de 1988 à 1996

Monsieur Lopez



Président de 1996 à 2000

Madame Anfray



Présidente de 2000 à 2010

Monsieur Leuret

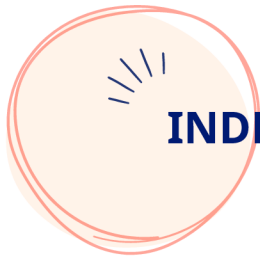


Président de 2010 à 2018

Monsieur Haurie



Président de 2018 à 2026



INDEX DES ACRONYMES

ACTE	Accompagnement au Changement Climatique et à la Transition Environnementale
ADMR	Aide à domicile en milieu rural
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
CAF	Caisse d'allocations familiales
CCAS	Centre communal d'action sociale
CDC	Communauté des communes
CESER	Conseil économique, social et environnemental régional
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
DPF	Délégué aux Prestations Familiales
EAJE	Etablissement d'accueil du jeune enfant
FJT	Foyer jeunes travailleurs
HCFEA	Haut conseil de la famille de l'enfance et de l'âge
MAM	Maison d'assistantes maternelles
MJAGBF	Mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial
MJPM	Mandats judiciaires à la protection des majeurs
MSA	Mutualité sociale agricole
MNA	Mineur Non Accompagné
OFPRA	Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
OPHLM	Office Public de l'Habitat à Loyer Modéré
PCB	Point conseil budget
PIST33	Plateforme d'information et de soutien aux tuteurs familiaux
QPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
QVT	Qualité de vie au travail



UNIS POUR LES FAMILLES

CONTACT :

Udaf33
25 rue Francis Martin
33000 Bordeaux
05 56 01 42 00
institution@udaf33.fr
udaf33.fr

